

# Journal de la Confédération musicale de France

## EDITORIAL

### PLAIDOYER EN FAVEUR DES JEUNES MUSICIENS SE DESTINANT À UN AVENIR MUSICAL

Hélas, hélas ! Comprendrait-on jamais la nécessité pour tous les responsables d'éducation musicale de nos Sociétés de donner des bases solides de solfège aux jeunes musiciens amateurs ? Et je dois dire que c'est encore plus catastrophique pour la plupart des jeunes qui envisagent un métier de la musique. Que ce soit dans les Ecoles de Musique ou les Conservatoires de Région, pour la préparation du baccalauréat, dictées musicales et lectures chantées sont exigées. Il arrive souvent aussi que les instrumentalistes se présentent aux tests d'entrée soient en possession de qualités malheureusement le point faible, c'est toujours le solfège et nombreux sont les postulants refusés pour cette raison.

Alors, devons-nous empêcher ces vocations sous prétexte que l'on n'aime pas le solfège ? Je vais pour me faire bien comprendre, user d'une comparaison. Vous devez vivre avec la Société de votre quartier, en respectant ses règles et ses lois, avec leurs inconvénients certes, mais aussi leurs avantages non négligeables, ou la fuir définitivement en lui inoculant les notions habituelles et nécessaires afin de ne pas compromettre son avenir. Les récents tests chez nous comme ailleurs pour l'admission en seconde T5, classe d'entrée au lycée pour la préparation du baccalauréat F11, se sont avérés décevants. Il faut absolument que les postulants désireux d'entrer dans ces classes se renseignent une année au moins avant ces tests, afin d'en connaître le contenu et de recevoir de professeurs qualifiés, les conseils judicieux qui ne pourront leur être que profitables.

J'ai été navré de ces échecs et c'est pour cela que j'insiste auprès de tous nos éducateurs, afin qu'ils donnent à nos jeunes musiciens l'éducation complète nécessaire.

André AMELLER  
Président de la C.M.F.

## CONGRÈS DE MARS 1980

*Nous avons le plaisir de vous annoncer que le prochain Congrès de la C.M.F. est fixé aux 7 et 8 mars 1980 dans les locaux de la S.A.C.E.M. à Neuilly, grâce à l'obligation de M.M. Gérard Calvi, président du Conseil d'Administration, et Jean-Loup Tournier, directeur général, et à ce sujet, nous publions ci-dessous le communiqué paru dans le bulletin d'informations No 59 de la S.A.C.E.M., de la remise des insignes d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur du président Ameller.*

C'est dans le cadre des Salons Célestine Joubert que M. André Ameller, compositeur et président de la Confédération Musicale de France, a reçu les insignes d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Cette distinction vient récompenser une carrière tout entière consacrée à la musique, tant comme compositeur que comme administrateur.

Parmi les nombreux invités et amis d'André Ameller, qui avaient tenu à assister à cette soirée, on notait, outre M. Georges Auric, président de la SACEM et Jean-Loup Tournier, directeur général, ainsi que les membres du Conseil d'Administration de la SACEM. On notait également la présence de : M. Jean Mahieu, ancien directeur de la Musique ; Mme Astany, inspecteur général de la Musique ; M. de Lestrade, délégué régional pour la Musique

signe populaire » si justement honoré pour son activité à la tête de la Confédération Musicale de France.

Georges Auric illustre son propos d'un récent article de Jacques Louchard, paru dans « Le Monde ». Celui-ci permet, en effet, d'apprecier pleinement l'importance de la C.M.F., fondée en 1906, qui regroupe 600 000 musiciens amateurs et constitue bien, comme le dit J. Louchard, « l'infanterie musicale de la France ».

Une des missions essentielles de la C.M.F. est de favoriser l'enregistrement des œuvres musicales, et le Congrès National organisé à l'occasion du Bi-centenaire de Rameau (en 1984), et le Congrès de 1988 de l'International Society for Music Education, dont M. Ameller est actuellement le Délégué Général de la Section Française.

Georges Auric fit ensuite mention des excellentes relations qu'entretiennent la C.M.F. et la SACEM, dont André Ameller est Secrétaire Définifitif.

Notre Société, en signant avec la C.M.F. un de ses tout premiers

protocoles d'accord avec une association, entendait encourager ainsi les efforts de la Confédération, et mettre le répertoire de la SACEM à la disposition de ses adhérents, aux conditions les plus favorables.

Le Président d'Honneur de la SACEM rappela encore que M. Ameller est membre du Comité National de la Musique ayant réussi à la tête du Conservatoire National de Musique et d'Art Dramatique de Dijon.

D'ores et déjà, plus particulièrement les deux Congrès internationaux et le Congrès National organisé à l'occasion du Bi-centenaire de Rameau (en 1984), et le Congrès de 1988 de l'International Society for Music Education, dont M. Ameller est actuellement le Délégué Général de la Section Française.

Georges Auric remit ensuite à M. André Ameller les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur.

Eminent chef d'orchestre, il dirigea lui-même l'exécution de ses œuvres symphoniques et lyriques par de grands orchestres, tant en France qu'à l'étranger.

Après le créateur, Georges Auric salua en André Ameller l'hommage d'action, « l'apôtre de la

Ceul-ci prononça une brève allocution, renarrant vivement le Président de la SACEM et le Directeur Général, ainsi que tous ses amis présents.

Mme Blanche Ledur, présidente de l'ISME, devait ensuite féliciter André Ameller au nom du Comité de la Section Française de l'ISME, évoquant son activité au sein de cette organisation.

Puis, elle rendit hommage à Mme Jacqueline Ameller, saluant le développement de la fresque de la Section Française de l'ISME.

C'est M. Jacques Chailley, inspecteur de la Musique au Ministère de l'Education, qui remit à Jacqueline Ameller la Croix de Chevalier des Arts et Lettres.

M. Paul Pin, Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France, et Président de la Fédération de l'Ile de France, reçut ensuite cette même distinction des mains du Colonel Charron.

O musique, écho d'un autre monde, soupir d'un ange qui résida en nous, lorsque la parole est sans puissance, lorsque tous les sentiments sont muets dans nos coeurs, la seule est la voix par laquelle les hommes s'appellent du fond de leur prison, c'est toi qui fais cesser leur isolement et réunis les seuls qu'ils poussent dans ta solitude.

Jean-Paul RICHTÉFI.

# LE DIAPASON

## Son histoire et son évolution

par François POUILLOT

(Suite des N°s 314 et 315)

Nous avions l'assurance que ce fut de l'élevation toujours croissante du diapason que se faisait pas de produit en France seulement, mais le monde musical tout entier avait aussi cet entraînement, mais il fallait en acquérir des preuves authentiques ; il fallait aussi savoir dans quelle mesure, à quel degré d'effort, un autre maître de chapeau, dans les centres principaux. Nous avons donc pensé à nous écrire au Ministre, que pour mener à bonne fin, l'étude que voire Excellence nous avait commandé, il fallait commencer par nous renseigner au dehors et autour de nous, interroger les chefs d'établissements importants en France et à l'étranger, prendre connaissances de l'état général du diapason, faire en un mot une sorte d'enquête. Cette conduite nous était d'autant recommandée par l'arrêté même qui nous institue, dans lequel vous signalez avec juste raison à la différence qu'existe entre les diapasons des divers pays comme une source constante d'embarras.

Nous nous sommes donc adressés sous vos auspices, et par l'origine de notre précédent, partout où il y a un opéra, un grand établissement musical, dans les villes auxquelles nous étions déjà arrivés, pratiqué avec éclat, et qu'on peut nommer les capitales de la musique, demandant qu'on veuille bien nous renseigner sur la marche du TONN, nous connaisse leur opinion sur l'actuel actuel du diapason et leurs conclusions favorables ou con-

traires, à un abaissement, à une modération dans le ton. La musique est un art, d'ensemble, une sorte de langue universelle. Toutes les nationalités disparaissent devant l'écriture musicale, puisqu'une notation unique suffit à tous les peuples, puisque elles sont, partout les mêmes, représentant les sons qui dessinent la mélodie ou se groupent en accords, les rythmes qui mesurent le temps, les nuances qui colorent la pensée ; le silence même s'estcrit dans cet assemblage prévoyant. N'est-il pas désirable qu'un diapason uniforme et invariable vienne ajouter un lien supplémentaire à cette communauté intelligente, et qu'un LA, toujours le même, resonant sur toute la surface du globe avec les mêmes vibrations, facilite les relations musicales et les rende plus harmonieuse encore ? C'est, dans ce sens, que nous avons écrit en Allemagne, en Hollande, en Italie, jusqu'en Amérique, et nos correspondants nous ont envoyé des réponses concilieuses ; des souvenirs intéressants, des anecdotes nous adressaient aux recherches des moyens d'établir un diapason uniforme. Le monde musical a senti depuis longtemps la nécessité urgente d'une réforme, et il remercie la France d'avoir pris l'initiative.

M. Drouet, maître de chapelle du grand duc de Saxe-Cobourg-Gotha, nous a envoyé trois diapasons d'époque et d'élevation différentes, et une note intéressante. Nous avons reçu de deux hommes très compétents, M. Wiesprecht, directeur de la musique militaire de Prusse, à Berlin, et M. le Docteur Turke, des musiciens allemands, éminents d'autorité si considérables, nous donnent l'assurance qu'une proposition d'abaissement dans le diapason sera bien accueillie dans toute l'Allemagne. Il faut d'ailleurs rappeler ici que dès, en 1834, des musiciens allemands réunis à Stuttgart avaient exprimé le vœu d'un affaiblissement du diapason et recommandé l'adoption d'un LA sensiblement plus bas que notre LA actuel. Certaines, il y a d'abord des difficultés qui naissent surtout de la division de l'Allemagne en un si grand nombre d'états différents. C'est une opinion qui nous a été exprimée, mais il y a lieu de penser qu'après quelques oscillations, un type invariable et commun s'établira dans ce pays, qui pèse d'un grand poids dans les destinées de l'art musical.

Nous n'avons encore reçu d'informations, il ne nous donne pas,

on encore, que la commission n° 20 dans cette question importante. Ce sera un nouveau service rendu par votre nation à l'art et au commerce. L'élevation progressive du diapason, dit un autre de nos honorables correspondants, est non seulement préjudiciable à la voix humaine, mais aussi à tous les instruments. Ce sont surtout les instruments à cordes qui ont beaucoup perdu leur son, depuis que l'on est obligé, à cause de cette élévation, d'employer les cordes très fines, les cordes fortes ne pouvant résister à cette tension exagérée ; de là, ce son, qui au bout de sa recherche de la voix humaine, s'en éloigne de plus en plus. L'élever le diapason une fois pour toutes, dit un cinquième, ce serait mettre fin à bien des douleurs, à une multitude d'inconvénients et même de caprices. Je vous témoigne le vif intérêt que nous portons dans toute l'Allemagne musicale à l'exécution de votre projet. « Vous avez bien dit, écrit-on, encore, que l'Europe entière est intéressée aux recherches des moyens d'établir un diapason uniforme. Le monde musical a senti depuis longtemps la nécessité urgente d'une réforme, et il remercie la France d'avoir pris l'initiative ».

Nous avons reçu de quelques-unes des grandes villes de France, où la musique est en honneur, des renseignements communiqués par des artistes distingués.

Le diapason qui nous a été envoyé par M. Victor Magnien, directeur de l'Academie impériale de musique de Lille est, après celui de M. Bender, et après ceux de Londres, le plus élevé des diapasons qu'on nous a adressés. Il est plus haut, par conséquent, que celui de Paris. Sans doute il a suivi, par un procédé de bon volinage, l'influence de la musique des guides de Bruxelles. Aussi M. Magnien se ralle-t-il avec empressement à la demande d'un diapason plus modéré.

M. Mézard, chef d'orchestre du grand théâtre de Bordeaux, nous a communiqué son diapason moins élevé que celui de Paris. M. Mézard avait d'abord adopté celui-ci, mais nous étions trop les chanteurs. Le diapason de Lyon est celui de Paris, celui de Marseille est très peu bas. M. Georges Hainel, chef d'orchestre de Lyon, croit qu'il faut maintenant le diapason de Paris malgré son graveur, dans la crainte d'affaiblir l'orchestre. M. Aug. Morel, directeur de l'école communale de Marseille, Anduze Vena, croit que deux artistes, formés avec M. D. Méhu et le graveur, nous avons intentionné proposant l'état, actuel comme terme définitif.

Toulouse nous a adressé deux diapasons : celui du théâtre moins élevé que le nôtre, presque semblable à celui de Bordeaux, et le diapason de l'école de Moulins, le plus bas d'environ un quart de ton ; différence remarquable qu'il importe d'autant plus de constater. Que Toulouse est une des villes à l'instinct musical, l'harmonie abonde et que, de longtemps, à l'origine de nos théâtres où le chant est populaire, on les artistes à la voix médiocre et sonore.

Le diapason de l'école de Toulouse est, avec celui du théâtre grand-ducal de Carlsruhe, dont il ne diffère que de quatre mètres, le plus bas de tous les diapasons qui nous ont été communiqués. Celui de la musique des guides de Bruxelles, qui semble

comme celle de Lille, est également le diapason le plus élevé de l'école de Carlsruhe, qui ne fait que huit cent soixante-dix vibrations au tiers au grave. Ensuite, il est le tiers au grave. C'est donc que Toulouse est une des villes à l'instinct musical, tandis que le Midi ressent ses résumant pour ainsi dire l'exception.

Ainsi la France compte à ses deux extrémités un des diapasons le plus élevés, celui de Lille, et des diapasons les plus graves, celui de l'école de Toulouse.

On peut suivre sur la carte la route que suit en France le diapason, de Paris à Lille, en la latitude de Paris à Lille, il monte ; il descend de Paris à Toulouse. Nous voyons le Nord, soumis évidemment au contact à la prédominance de l'art instrumental, tandis que le Midi reste fidèle aux conventions et aux bonnes traditions des études rurales.

Nous vous avons présenté, Monsieur le Ministre, le résumé individuel des informations qui nous ont été transmises, nous vous avons fait connaître les impressions que nous en avons reçues. En présence des opinions pressenties, les corps de musiques, les orchestres, les corps de voix, dont il y a régie et la loi, et dont ils résultent pour ainsi dire l'exception.

Il est désirable que le diapason abaisse soit adopté généralement comme régulateur invariable. Il reste à déterminer la quantité dont le diapason pourraient être abaissés, en lui menant les meilleures chances probables d'une adoption générale comme régulateur invariable.

(Suite page 8)

# H. M. M. O.

60, rue Racine 59100 ROUBAIX

**Vous conseille ce mois-ci :**

## POUR HARMONIE

72 F Blues Rock .....	72 F
70 F Music of Charlie .....	210 F
72 F Chaplin (pot pourri)	54 F
Brassmen's Holiday .....	117 F
(trio Tromp avec disque)	54 F
90 F Music of Mac .....	210 F
Tu es le soleil de ma vie .....	70 F
Sleepy Village .....	72 F

## POUR GRANDE FORMATION DE JAZZ

72 F A Taste of Honey .....	60 F
54 F Solitude .....	35 F
70 F My Funny Valentine (Charlie Parker) .....	35 F
The Blues .....	35 F
(Thème et Variations)	
Tu es le soleil de ma vie .....	
70 F Cartney (des Beatles)	

## POUR QUINTETTE

## Cultures

## Bols

## SUPER PROMOTION DU MOIS

## H.M.M.O., 60, rue Racine 59100 ROUBAIX

Le paquet de 10 arrangements pour grande formation de jazz ..... 300 F

Indique clairement la position de 4000 Accords

(stock limité)

Catalogue général avec disques et extraits de conducteurs contre 15 F

déductible du 1er achat. 1000 titres pour orchestra jazz et 1000 titres pour

harmonie. Bien préciser le genre S.V.P.

# La page de Toucy

## M. BERNARD MAMERON Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Simple et empreinte d'amitié, comme le déclarait le récipiendaire s'est déroulée le samedi 7 avril, au Centre National de Promotion Musicale Albert Etremiand de Toucy, une cérémonie de haute qualité.

M. J.-P. Solissen, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, remettait à Bernard Mameron la médaille de chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Des personnalités : Mme Simone Goussard, Maire de Toucy, M. le Conseiller Général Polidorin, M. le Député Masson, et une nombreuse assistance étaient venus témoigner leur sympathie à Bernard Mameron.

Alors que Mme Laurence Monet accueillit M. le Ministre, le Centre va connaître encore plus de vitalité, France, qui font que le Centre va connaître encore plus de vitalité, l'importance qui prend l'Ecole de Musique dans la Ville de Toucy. Et cela grâce aussi à M. Mameron qui fut l'instigateur de cette création.

M. Jean-Pierre Solisson enchaîna : « Le Président Arighi, lorsqu'il dirigeait le Syndicat d'alimentation en eau potable de la Puisaye, disait de Bernard Mameron : « Il a des vues personnelles intéressantes ». L'une d'elles s'est exprimée par la musique.

Je porte témoignage que Bernard Mameron, en liaison avec Horace Marcou, est à l'origine du Centre Musical de Toucy. Des février 1968, il prend contact avec le Président de la Confédération Musicale de France. Les premières réunions se déroulent à mon bureau à Paris. Ce fut le premier dossier dont je m'occupai après mon élection à l'Assemblée Nationale.

Bernard Mameron, par son obstination, son enthousiasme, parvint à ses fins. Le Centre musical de Toucy fut réalisé dans l'ancien collège de la Ville.

Il s'agit maintenant de le développer. Je crois, en l'avenir de la musique populaire. Comme Ministre responsable de ce secteur, je souhaite conduire une action de développement de la musique populaire.

Le Centre de Toucy a un rôle essentiel à jouer. Puisse-t-il le remplir. Il doit développer le lieu privilégié de la renaissance de la musique populaire française. »



## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES STAGES 1979

### Stage de Batteries-Fanfares du 1er au 6 juillet 1979

#### Direction : André Trémine

Ce stage est destiné au perfectionnement des Fanfaristes, Tambours, Clairons, Trompettes, etc... ainsi qu'aux Chœurs de Batteries-Fanfares.

#### PROGRAMME DU STAGE :

- 1) Solfège de base
- 2) Travail de Technique des divers Instruments composant une batterie-fanfare
- 3) Étude des batteries et sonneries réglementaires
- 4) Travail par groupes et ensemble sur des Fanfares ;
- 5) Travail en formation de défilé et cérémonial militaire ;
- 6) Direction d'une Batterie-Fanfare formée par les élèves du stage.

**CONDITIONS D'ADMISSION :**  
L'âge importe peu mais nous tenons à préciser que les stages de Toucy sont des stages pour débutants et non des stages pour professionnels et non des stages stagiaires devront pouvoir, au moins déchiffrer une partition de Tambour, Clarinette, Trompette, Cor, etc... ceci dans l'intérêt de la bonne marche du stage.

En conséquence, tous les stagiaires devront être sélectionnés par les Chefs de Fanfares.

Le Directeur du Stage, André TRÉMINE.

### Stage de Clarinette du 8 au 14 août 1979

#### Direction : Guy Dangain assisté de Jean-Louis Sagot

- a) Ecoute de l'instrument ;
  - b) Histoire de la Clarinette ;
  - c) Connaissance de la famille des Clarinettes ;
  - d) Les différentes écoles ;
  - e) La pédagogie ;
  - f) Le répertoire : soliste et à l'orchestre ;
  - g) Ecoute des disques des grands clarinettistes de notre temps ;
  - h) Weber, Mozart, Brahms ;
  - i) Cours de Clarinette, petite clarinette, clarinette alto et clarinette basse ;
  - j) Concert le 13 mars avec tous les stagiaires, enregistré par Radio France.
- Inscriptions : Pas d'âge limite.

Moreaux ou cahiers nécessaires : — 7ème Sonate Xavier Le-série — Adagio Concerto Mozart ; — Cahier d'études à la manière de... Janine Rueff (Billaudot) ; — 32 Etudes de Rose (Leduc) ; — Cahier d'études en cours (Leduc). Inscriptions : 14 ans minimum.

— Pas d'âge limite.

### Stage de Batterie Moderne

Du 22 au 29 juillet 1979

#### Direction : DANTE AGOSTINI

**Conditions de participation**

Il serait souhaitable que les candidats aient déjà quelques notions de solfège, batterie ou tambour. Cependant, le but du stage étant de servir l'instrument, nous constituons quatre niveaux : 1) débutant ; 2) élémentaire ; 3) moyen ; 4) supérieur.

#### Programme

- Travail technique de l'instrument ;
- Analyse rythmique ;
- Dictée rythmique ;
- Solfège rythmique ;
- Théorie musicale ;
- Interprétation ;
- Travail de l'indépendance ;
- Coordination des sons ;
- Ecoute de disques de Buddy Rich, Cobham Roy Haynes, Max Roach, Tony White, Chicugo, etc... Les solos de ces musiciens seront analysés et rejoués par Dante Agostini.
- Concerts par les professeurs ;
- Explications pédagogiques des méthodes, solfège et préparation au déchiffrage pour les futurs professeurs.

**EXPOSITIONS** — Hotel de SAVIGNY  
Du SAMEDI 9 JUIN au DIMANCHE 11 JUILLET : collection de François et Michel MARCU « Les automates et les boîtes à musique ».  
Du SAMEDI 9 JUIN au Mardi 12 JUILLET : œuvres picturales du Maître TOFFOLI.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES STAGES 1979

### Stage Harmonie, analyse musicale

#### Batteries-Fanfares

#### Perfectionnement instruments Yonne

#### Harmonie, analyse musicale

#### Batterie moderne

#### Stage Franco-Allemand

#### Stage clarinette (Guy Dangain)

#### Stage départemental de l'Yonne

#### Harmonie et direction

#### Stage d'accordéons

#### Chant Choral (R. Passagnet)

## DEUX STAGES

### D'HARMONIE ET ANALYSE MUSICALE

#### du 29 Juin au 1er juillet, préparatoire au stage

#### du 7 au 13 juillet

#### du 16 au 21 juillet

#### du 22 au 29 juillet

#### du 1er au 7 aout

#### du 8 au 14 aout

#### du 27 aout au 3 septembre

#### du 5 au 12 septembre

#### du 31 octobre au 4 novembre

#### du 26 au 31 décembre

## 2) MOYEN ET SUPÉRIEUR

A partir des accords de 7ème Réalisation et pratique du choral

#### Déris DONDEYNE

## DEUX SECTIONS :

#### 1) PRÉPARATOIRE

#### Accord parfait

#### Modulation

#### Cadence

#### Philippe DULAT

— Notion contrepoint.

— Analyse des styles dans le programme de réalisations de l'Harmonie.

## DEUX STAGES

### D'OEUVRES ANALYSÉES

#### Mozart

#### Beethoven

#### Schumann

#### Fauré

#### Debussy

#### Debussy

## ATTENTION !

### Zone A (Académies d'Aix, Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont, Corse, Lille, Lyon, Nancy, Metz, Nice, Orléans, Tours, Reims, Rennes, Rouen et Toulouse) : du samedi 16 février inclus au dimanche 24 février inclus.

### Zone B (Académies d'Air, Marne, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Strasbourg) : étages sur trois zones : Zone A : du samedi 29 mars après la classe au dimanche 13 avril inclus. Zones B et C : du samedi 5 avril inclus la classe au dimanche 20 avril inclus.

### Zone C (Académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Strasbourg) : du samedi 23 mars inclus au dimanche 2 mars inclus.

#### PRINTEMPS

#### Etages sur trois zones : Zone A : du samedi 29 mars après la classe au dimanche 13 avril inclus. Zone B et C : du samedi 5 avril inclus la classe au dimanche 20 avril inclus.

#### Vous êtes prévenus suffisamment

#### à l'avance. faites de la propagande parmi vos jeunes musiciens et vos élèves. Le Centre de Toucy a été créé pour vous. Il ne peut vivre que s'il fonctionne à plein. c'est-à-dire si le nombre des stagiaires est de l'ordre de 60.

### TOUSSAINT

#### Mercredi 12 septembre 1979, pour les professeurs. Jeudi 13 septembre 1979, pour les élèves, matin.

#### NOËL

#### Vendredi 21 décembre 1979 inclus au mardi 2 janvier 1980 inclus.

#### FEVRIER

#### Mercredi 31 octobre 1979 inclus au lundi 5 novembre 1979 inclus.

#### NOËL

#### Vendredi 21 décembre 1979 inclus au mardi 2 janvier 1980 inclus.

### FEVRIER

#### Etages sur 3 zones A, B, C (Attention B et C sont intervertis).

#### Zone A (Académies de Paris, Créteil, Versailles) : du samedi 9 février, inclus au dimanche 17 février inclus.

### Matériel nécessaire à apporter par les stagiaires

#### pour les débutants :

#### méthode de batterie, D. Agostini, No 3.

#### pour le cours supérieur :

#### - méthode de batterie, D. Agostini, volumes 2, 3 et 4.

#### - solfège rythmique, D. Agostini, No 3.

#### pour le cours élémentaire :

#### - méthode de batterie, D. Agostini, volume 1.

#### - solfège rythmique, D. Agostini, No 1.

#### pour le cours élémentaire :

#### - méthodes rythmiques, D. Agostini, Nos 1 et 2.

#### - explications pédagogiques des méthodes, solfège et préparation au déchiffrage pour les futurs professeurs.

#### - préparation au déchiffrage, D. Agostini, No 3.

### Il est indispensable d'apporter des baguettes et dans la mesure du possible les livres, l'instrument ou seulement une caisse claire.

### Néanmoins, nous avons sur place le matériel nécessaire.

### C.M.F./3/MAI 1979

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA C.M.F. PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## PRÉSIDENT :

M. André AMELIER  
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or.  
Directeur du Conservatoire National de Musique et d'Art Dramatique  
de Dijon.  
Adresse : 5, rue de l'Ecole-de-Droit, 21000 Dijon. Tél. : (80) 32.83.19.

## VICE-PRESIDENT :

M. Henri CIRAN  
Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.  
Adresse : 37, Av du Général-Lecleerc, 33000 Bordeaux-Caudéran. Tél. : (56) 03.13.09.

M. André RELIN  
Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.  
Directeur du Conservatoire Municipal de Vichy.  
Adresse : 2, Rue Sallénaire, 03200 Vichy. Tél. : (70) 98.09.43.

## SECRETAIRE GÉNÉRAL ADJOINT :

M. Roger THIRAUT  
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Orléanais-Berry.  
Président du Groupe des Fédérations Musicales de la Région Centre.  
Adresse : 10, rue Gutenberg, 92120 Montrouge. Tél. : 253.14.84.

## TRESORIER :

M. Paul PIN  
Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France.  
Président Civil des Ponts-et-Chaussées.  
Directeur Honoraire à la Régie Autonome des Transports Parisiens.  
Adresse : 33, Rue Colbert, 18000 Bourges. Tél. : (36) 24.45.43.

## MEMBRES :

M. Maurice ADAM  
Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est.  
Président de l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie.  
Fondé de pouvoirs de la Banque de Savoie.  
Adresse : « L'Eden » 2, Rue Paul-Vélinne, 73100 Aix-les-Bains.

## TRESORIER ADJOINT :

M. André DELTOUR  
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Midi-Pyrénées.  
Directeur du Lyre de la Save.  
Adresse : 22120 Samatan. Tél. : (62) 07.30.48.

## MEMBRES :

M. Daniel ZIMP  
Président de la Fédération des Sociétés Musicales des Hautes-Pyrénées.  
Professeur Honoraire à l'Ecole Nationale de Musique de Tarbes.  
Adresse : 27, rue du Corps-Franc Fourmès, 65300 Tarbes. Tél. : (62) 93.50.06.

## TRESORIER :

M. Robert DHUMEAU  
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.  
Adresse : 52, rue A.-Fradin, 88100 Chateleurault. Tél. : (49) 22.11.14.

## MEMBRES :

M. André PETIT  
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie.  
Professeur à l'Ecole Municipale de Musique de Lisieux.  
Adresse : 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux. Tél. : (31) 62.18.17.

## TRESORIER :

M. Charles JAY  
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Picardie.  
Directeur du Conservatoire National de Musique et d'Art Dramatique d'Amiens.  
Adresse : 93, rue du Vieux-Mühbach, 68000 Colmar. Tél. : (89) 45.07.11.

## TRESORIER :

M. Joseph MULLER  
Président de la Commission des Musiques de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.  
Adresse : 93, rue du Vieux-Mühbach, 68000 Colmar. Tél. : (89) 45.07.11.

*En conclusion, nous souhaiterions :*

*- voir augmenter le nombre des abonnements ;*

*- recevoir plus souvent les opinions des lecteurs, leurs suggestions, et même les critiques, à la condition bien entendu qu'elles soient constructives, et ne se bornent pas à relater des coquilles, qu'on ne peut que registered.*

*Et je vous demande aussi de sonner que, si le Journal de la C.M.F. est pour vous un journal d'information, il est aussi pour toutes les personnalités des divers Ministères et Administrations à qui nous en faisons le service un élément d'apprentissage du niveau musical et culturel de la C.M.F.*

*M. Thiraut, au nom de la Commission Artistique, demande que le Journal donne des informations sur les œuvres nouvelles pour harmonies, partitions et enregistrements qui méritent d'être signalés aux Sociétés.*

*La Assemblée est d'accord sur cette proposition, et la Commission Artistique est chargée de rédiger cette rubrique qui ne sera pas forcément mensuelle.*

**VI. — INTERVENTION DE M. GEORGES TESSIER**

*À ce moment arrive M. Georges Tessier, Inspecteur Principal de la Musique au Ministère de la Culture et de la Communication. En quelques mots, le Président Amelier le présente à l'Assemblée et le remercie de l'aide apportée par le Ministère à la C.M.F. M. Tessier répond ainsi :*

*Le Conseil d'Administration s'est force de réaliser aux moins frais un Journal qui se présente bien, avec des articles intéressants sur des sujets divers, tout en laissant une large place aux comptes rendus envoyés par les Fédérations. Des clichés plus nombreux rendent l'aspect général moins sévère.*

*Nous aimerais d'ailleurs connaître plus souvent les impressions des lecteurs. En trois ans nous avons réussi une demi-douzaine de lettres et quelques uns ont formulé des observations à l'occasion de réunions d'abonnement.*

*Les remarques sont de deux ordres, d'une part contradictoires. Les uns estiment sans grand intérêt les articles de portée générale, et voudraient voir le Journal presque entièrement consacré à ce qui se passe dans les Fédérations et les Sociétés. Les autres estiment sans intérêt les comptes rendus de manifestations de Sainte-Cécile, les relations ditibrambiques de concerts, et voudraient plus de grands articles d'information générale qui leur apprennent quelque chose.*

*En fait nous nous efforçons de répartir la matière du Journal entre ces deux tendances. Et cela nous est en quelque sorte imposé par la réglementation de la Presse, laquelle exige, pour avoir droit au numéro de la Commission Paritaire, c'est-à-dire pour bénéficier du tarif de roulage des journaux, que les publications compor tent au moins 50 % d'articles de portée générale, ne concernant pas directement la vie de la C.M.F., la vie des Fédérations et celle des Sociétés.*

*Mais, j'espère, vous gagnerez en cordialité ce que vous perdrez en prestige, car le Président Amelier fera le trait d'union entre nous. Une profonde amitié me lie, en effet, depuis quelque 30 ans, à cet compositeur magnifique, à cet instrumentiste chevronné, à ce brillant directeur d'établissement d'enseignement musical au meilleur niveau. J'ai connu André Amelier à l'orchestre du théâtre national de l'Opéra, dès 1948. Les musiciens avaient déjà, à l'époque, distingué ses aptitudes à présider, et l'avaient élu Président de la Commission de l'Orchestre ; tâche épineuse et lourde qui plaitait son titulaire entre l'arbre et l'écorce, c'est-à-dire entre les musiciens et l'Administration... J'ai eu l'honneur et le désagrément de succéder à André Amelier à ce poste perilleux lorsqu'il a quitté l'Opéra... c'est un lien de plus entre nous.*

*Le nombre des Sociétés de Musique regroupées sous l'égide de la Confédération est considérable, et il m'apparaît très important de signifier que chacune de ces sociétés, en dehors des écoles qu'elles existent officiellement, municipale ou fondée sur une association 1901, possède en son sein sa propre école. Ce double C.M.F. !*

(Suite)

## V. — RAPPORT DE LA COMMISSION DU JOURNAL

*Après avoir félicité à nouveau M. Attiyasse et lui avoir remis, en récompense de ses longues années de collaboration, la médaille de Vétéran or de la Confédération Musicale de France, le Président donne la parole à M. Henri Olran, Président de la Commission du Journal qui donne lecture du rapport ci-après :*

*Nous avons au cette année de gros soucis avec les mouvements de grève successifs des P.T.T. et de la S.N.C.F., qui ont apporté beaucoup de retard dans les transmissions entre la C.M.F. et l'Imprimerie de la Vigie de Dieppe et dans l'envoi des journaux aux abonnés. Aussi un certain nombre de numéros du Journal ne sont-ils sortis que tardivement, et nous avons dû, pour rattraper une cadence normale, jumeler les numéros de novembre et décembre 1978 en un seul numéro 4e 20 pages.*

*Le Conseil d'Administration s'est donc efforcé de réaliser aux moins frais un Journal qui se présente bien, avec des articles intéressants sur des sujets divers, tout en laissant une large place aux comptes rendus envoyés par les Fédérations. Des clichés plus nombreux rendent l'aspect général moins sévère.*

*Nous aimerais d'ailleurs connaître plus souvent les impressions des lecteurs. En trois ans nous avons réussi une demi-douzaine de lettres et quelques uns ont formulé des observations à l'occasion de réunions d'abonnement.*

*Les remarques sont de deux ordres, d'une part contradictoires. Les uns estiment sans grand intérêt les articles de portée générale, et voudraient voir le Journal presque entièrement consacré à ce qui se passe dans les Fédérations et les Sociétés. Les autres estiment sans intérêt les comptes rendus de manifestations de Sainte-Cécile, les relations ditibrambiques de concerts, et voudraient plus de grands articles d'information générale qui leur apprennent quelque chose.*

*En fait nous nous efforçons de répartir la matière du Journal entre ces deux tendances. Et cela nous est en quelque sorte imposé par la réglementation de la Presse, laquelle exige, pour avoir droit au numéro de la Commission Paritaire, c'est-à-dire pour bénéficier du tarif de roulage des journaux, que les publications compor tent au moins 50 % d'articles de portée générale, ne concernant pas directement la vie de la C.M.F., la vie des Fédérations et celle des Sociétés.*

*Je dois dire d'ailleurs que pratiquement tous les articles envoyés par les Fédérations sont publiés. Les rares articles non admis sont renvoyés au Président de la Fédération intéressée en lui en donnant les raisons. En revanche, les articles adressés directement à la C.M.F. par certaines Sociétés sans passer par l'intermédiaire de leur Président de Fédération, ne sont pas publiés.*

*Sur le plan financier, au cours de l'année 1978, le Journal a couvert ses prévisions du papier et les frais d'impression. Et le Conseil d'Administration a estimé que ce prix de 25 F pouvait être conservé pour 1980.*

*En ce qui concerne le tirage, nous ne pouvons que regretter que le nombre d'abonnements soit aussi peu important : moins de 14.000 pour 500.000 musiciens affiliés à la C.M.F. !*





# Manifestations 1979

## CONCOURS

27 mai	MAUBEGUE (Nord)
27 mai	SAINTE-NICOLAS-DE-BORDY (Meurthe-et-Moselle)
27 mai	SAUJON, Prés-Royen (Charente-Maritime)
27 mai	VORON (Isère)
3 juil.	BAYONNE-BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques)
3 juil.	UILLAC (Charente)
3 juil.	ZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire)
10 juil.	PUTTELAERE-AUX-LACS (Moselle)
10 juil.	OLEANS (Loiret)
10 juil.	ABBEVILLE (Somme)
17 juil.	CHARBONNIERES (Rhône)
17 juil.	ANGERS (Maine-et-Loire)
17 juil.	FLEURS (Loire)
17 juil.	M. André HOUZIAUX, à Ecuelle, 49400 JUIGNE-MONTREUIL, Mme Hélène BLANC, 25, rue Pasteur, 42110 FEURS. Tel. (77) 26.04.78.

## CONGRESSES

Concours Interfédéral sous les auspices de la Confédération Musicale de France
Concours National
Concours Interfédéral
Concours Interfédéral
Concours International de Musique à l'occasion du Centenaire de l'Humanité Bayonnaise, toutes formations, avec participation des Majorèttes Concours National (Centenaire de la Société, Batterie-Fanfare, Panfare et Harmonie, Concours d'accordéons et de classement Concours : Formations adultes et formations Juniors, Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfares Concours Interfédéral Concours Harmonie, Fanfare et Batterie Concours International pour Harmonies et Batteries-Fanfares de Feux Concours National pour Harmonies et Batteries-Fanfares de Feux

## FESTIVALS

Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort
Congrès départemental
Congrès de la Fédération du Sud-Est
6ème Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest
Congrès annuel de l'Association des Sociétés, Chorales d'Alsace
Assemblée générale de l'Union Départementale de la Savoie
Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Sociétés de Musique de Saine-et-Olarne
Assemblée générale de l'Union Départementale de la Drôme
Assemblée générale de l'Union Départementale de l'Ardèche
Congrès de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle
Congrès de la Fédération de Normandie et d'Eure-et-Loir
Congrès de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle
Assemblée générale de l'Union Départementale du Rhône
Assemblée générale de l'Union Départementale de la Haute-Savoie
Grand Festival International d'Harmonie avec Fanfare
Festival de Musique
Festival de Musique
Grand Festival de Musique organisé par l'Union Musicale de l'Orne
Festival organisé par l'Harmonie Municipale à l'occasion de son 50ème anniversaire
Festival Fédéral de Chant Choral
Festival de Chant Choral de la Jeunesse de Hagueneau et environs, Ancemont
Douzaine Festival de Musique organisé par l'Union Musicale pour son Centenaire
Festival International de Musique
Festival de Musique
Festival de Musique
Festival de Musique
Festival de Musique
Festival Départemental du Val-d'Oise
Festival du Groupement des 3 Cantons
Festival du Groupement Saint-Gervais-Level
Festival Saint-Symphorien
Festival de Musique toutes Sociétés et Majorèttes
Festival
Festival
Festival de l'Harmonie Départemental de la Savoie
Festival des Sociétés Musicales de l'Ailler
Fête Départementale des Sociétés de Musique
Festival Internationale de Musique
Festival de Musique
Festival
Festival de l'Harmonie, Batteries - Fanfares - Majorèttes
Festival de l'Harmonie Départemental de la Savoie
Festival des Sociétés du Pays de Montbéliard
Fête Départementale des Sociétés Musicales de l'Ailler
Festival Internationale de Musique
Festival de Musique
Festival
Festival de l'Harmonie et des Majorèttes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne
Festival Internationale
Festival du Groupement tdc Villefranche
Festival du Groupement de Saint-Symphorien
Cinquantenaire de l'Harmonie Municipale
Festival Départemental de Musique
Festival de Musique organisé par « Lavenir Saint-Fortals »
Festival organisé par « Bleus Martelais » ouvert aux Batteries-Fanfares.

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 563-83-37

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar



# petites annonces

Replies d'avance conformément au tarif ci-après :

à compter du 1er juin 1979 :	
de 1 à 5 lignes .....	60 F
de 6 à 10 lignes .....	110 F
de 11 à 15 lignes .....	160 F
de 16 à 20 lignes .....	210 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Ecrire au journal les annonces portant la référence correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

## OFFRES D'EMPLOIS

■ Recherche homme jeune, bonnes connaissances musicales, intéressé par travaux de fabrication et ayant goût pour le commerce. Si sérieux, situation d'avent. Société d'importation d'instruments de musique et fabrication d'accesseurs. GEWA FRANCE, Montrouge-sur-Oise, 41400 MONTRIOUARD. tél. (64) 71.43.26.

■ Cherchons COULABORATEUR 25-35 ans pour diriger rayon instruments à vent, conseils à la connaissance, tenue de stock, si possible instrument clarinette, saxo ou trompette. Bon niveau, secondaire. Situation intéressante. Ecrire GUILLARD LYON, tél. : (78) 28.44.22.

■ Ville de Saint-Lô recherche directeur pour son Ecole de Musique, agrégée 2ème degré (650 élèves) et sa Musique Municipale classée division supérieure. Adresser curriculum vitae et liste des titres à M. le maire de SAINT-LÔ (50000) avant le 21 mai 1979.

■ La Fanfare des Cadets de Fontenay (Marne) recherche chef de musique pour assurer les répétitions et sorties « clairons, tambours, fifres ». Adresser candidature à Mme HILLET, 14 rue 46ème R.I., 51170 FISMES.

■ Sté. musicale de CHATILLON-SUR-UNRE. 3600 hab. tech. chef, retraité de prof. Log. assuré. S'adresse à M. H. CHARLOT, rue du Mûrier, 36700 CHATILLON. LYON.

# Ancut

## une Marque de Renommée Mondiale, des Instruments de Qualité Exceptionnelle.

Des références ?

Orchestre Philharmonique Tchèque,  
Orchestre Philharmonique Slovaque,  
Orchestre Symphonique de Prague,  
Orchestre de la Radiodiffusion  
tchécoslovaque etc... etc...

Comparez nos prix  
et notre qualité !

Catalogue, tarifs et  
points de vente sur  
simple demande à :

**MUSICO**  
Instruments et Accessoires  
de Musique  
9, route de Colmar  
68000 WINTZENHEIM 68 (89) 41.67.78

www.musico.com

www.musico.com

www.musico.com

www.musico.com

www.musico.com

www.musico.com

www.musico.com

www.musico.com

www.musico.com

■ Sous-Chef de Musique, Directeur adjoint Conservatoire, chef d'orchestre, sans emploi Conservatoire, Ecole de Musique. Tuba, basse, trompette, petits et gros cuivres. Soliste tous cours. M. Daniel BOUÉ, Caserne Guynemer, 92500 RUETIL-MALMAISON Cedex.

■ Directeur Harmonie et Ecole de Musique, 20 ans expérience, cherche place similaire ou Ecole à créer. Ecrire au journal sous No 214.

■ Ville de Laval (Mayenne), recrute par concours sur titres pour son Ecole Municipale de VILLON à temps complet. Adresser à M. le Directeur de l'Ecole de candidature et curriculum vitae MUSICIEN, un professeur de VILLON, à M. Monsieur le Ministre en nous instituant, vous l'avez signalée à notre attention.

■ Ville de Montier-en-Der (Haute-Marne), cherche sous-directeur pour son harmonie et sa chorale, conviens à retraité ou plâtre d'emploi, communal, seraient fournis. S'adresser à M. le maire, 52200 Montier-en-Der.

■ Importante VILLE du NORD EST recherche pour la direction de son Harmonie Municipale, un Chef de Musique expérimenté. Cette fonction conviendrait plus particulièrement à un Chef de musique militaire retraité. Candidatures et prétentions à adresser au journal qui transmettra.

■ Station Balnéaire, Côte Atlantique - Sud Vendée accueillerait pour son harmonie instruments retraités, civils ou militaires. Nombreuses possibilités. Ecrire ou téléphoner à la Mairie d'AIGUILLE-SUR-MER 85460. Téléphone (51) 56.40.31.

■ Cherche place Chef de Musique ou Professeur de Clarinette dans Conservatoire Municipal. Création ou Direction Ecole de Musique ou Harmonie. Cours sollicité - Instruments à vent. S'adresser Emile REBELL, LO, 8, rue Couture du Moulin, 94220 NEUILLYS.

■ Société Musicale vend. 50 tenues avec casquettes « Bleu Marine », Bon état. Ecrire Claude LOPEZ, 73, rue Claude-Debussy, 90100 DELLE.

## DIVERS

■ Société Musicale du Rhône, env. 70 éléments cherche formation équivalente partout en France, en vue « sorties et accès répertoires ». Ecrir. ALHANT Ch., Le Triton, 20, Av. P.-Allard, 69500 BRON. Tél. (78) 26208.

## DEMANDES D'EMPLOIS

■ Cherche place Chef de Musique ou Professeur de Clarinette dans Conservatoire Municipal. Création ou Direction Ecole de Musique ou Harmonie. Cours sollicité - Instruments à vent. S'adresser Emile REBELL, LO, 8, rue Couture du Moulin, 94220 NEUILLYS.

■ Sté. musicale de CHATILLON-SUR-UNRE. 3600 hab. tech. chef, retraité de prof. Log. assuré. S'adresse à M. H. CHARLOT, rue du Mûrier, 36700 CHATILLON. LYON.

## ARTICLE 1 : Cette décision qui

et notification à qui de droit.

Il nous a paru intéressant de porter également à votre connaissance l'arrêté du 31 mai 1859 dont le texte suit :

ARTICLE 1 : Chaque exemplaire du Disponor Normal, intitulé par arrêté ministériel du 25 février 1850, devra être revêtu d'un poignon de vérification orné de deux millimètres de largeur sur deux millimètres et demi de hauteur, représentant une lyre avec deux lettres (D. et N., Disponor normal).

Ne devront être considérés comme exact et comme présentant un caractère officiel que les disponsains ainsi poignonnés.

ARTICLE 2 : La vérification et l'apposition du poignon suivront lieu sans frais, par les soins de M. Lissajous, professeur de physique au Lycée Saint-Louis spécialement désigné à cet effet, dans un local du Conservatoire Impérial de Musique et de Déclamation où le prototype du Disponor normal est déposé.

ARTICLE 3 : Ne pourront être revêtus du poignon officiel que les disponsains en acier non tressé à branches parallèles conformes aux modèles déposés au Conservatoire.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera déposé au Secrétaire général pour être notifié à qui de droit.

Remarquons que ces arrêtés confirment M. Lissajous dans ses fonctions de vérificateur officiel.

(Suite page 10)

## LE DIAPASON

(Suite de la page 2)

apportant une modération sensible aux études et aux travaux des chanteurs, sans lever une trop grande perturbation dans les habitats. Il insisterait pour ainsi dire inconsciemment en présence du public, il rendrait plus facile l'exécution des anciens chefs-d'œuvre ; il nous ramènerait au diapason employé il y a trente ans, époque de la production d'ouvrages rares pour la plus grande partie du répertoire, lesquels se retrouvent dans leurs compositions premières de composition et de représentation. Il serait plus facilement accepté à l'étranger que l'abaissement d'un demi-ton soit, au contraire, très nécessaire, et, sur ce point, la commission se montrait unanimine. Mais le demi-ton rencontrera, des adversaires et, trois systèmes se trouvèrent en présence.

Un seul membre proposait l'abaissement moindre que le quart de ton. Orignant tout sur le quart de ton, il proposait un abaissement très modéré, et qui devait tout au plus, dans sa plus grande amplitude, atteindre un demi-ton qu'il déclara.

La question des relations commerciales entre les deux établissements fut posée : et, sur ce point, la commission se montra tout aussi importante que le quart de ton. Orignant tout sur le quart de ton, il proposait un abaissement très modéré, et qui devait tout au plus, dans sa plus grande amplitude, atteindre un demi-ton qu'il déclara.

Parmi les documents qui nous ont été remis, figure une lettre signée de nos principaux de nos plus célèbres facteurs d'instruments de tout genre. Dans cette lettre, adressée à Votre Excellence, sont exposés tous les embarras résultant de l'élevation toujours croissante du diapason et de la différence des diapasons. On vous demande de mettre un terme à ces embarras en établissant un système uniforme de diapason. « Il appartient à Votre Excellence, disent les siennes, de faire cesser cette sorte d'anarchie, et de rendre au monde musical un service aussi important que celui rendu autrefois au monde industriel par la création d'un système uniforme. »

La commission prend en haute considération les intérêts de nombreux fabricants d'instruments, c'est une des richesses de la France, une industrie intelligente dans ses produits, heureuse dans ses résultats. Les hommes habiles qui la dirigent et l'ont élevée au premier rang, ne peuvent douter de notre sollicitude, ils savent que nous sommes amis quelques-uns, comme il nous a été dit, craignent maintenant les embarras résultant des mesures qu'on veut prendre pour les contenir, que faudra-t-il faire ? Puisqu'ils ont demandé, avec tout le monde musical, un diapason uniforme, comment le choix d'un diapason, destiné dans nos espérances et dans les leurs à devenir uniforme, peut-il troubler les relations commerciales ? A leur avis, par la divergence des diapasons, l'établissement d'un diapason uniforme implique nécessairement le choix d'un seul. Or, nous avons vingt-cinq diapasons différents, tous en activité, tous utilisés aujourd'hui. De tant de LA, lequel choisir ? Le notre apparemment. Mais pourquoi ? De ces vingt-cinq diapasons, aucun ne demande à descendre, beaucoup aspirent à descendre, et, quinze sont plus bas que celui de Paris. De quel droit dirions-nous à ces quinze diapasons, jusqu'à nous ? N'est-ce pas alors que les relations commerciales courraient grand risque d'être troublées ! N'est-il pas plus logique, plus raisonnable, plus sage, dans l'intérêt de la grande conciliation que nous voulions tenir, de descendre vers cette majorité, et n'est-ce pas ainsi que nous avons la plus grande chance d'être écoutés des artistes étrangers dont nous avons réclamé le concours, et que nous renfermons ici d'avoir rendu à notre appel avec tant de cordialité et de sympathie ?

Pour donner à l'industrie instrumentale un témoignage de sa sollicitude, la commission convient que les principaux facteurs ceux qui avaient obtenu les premières récompenses à l'exposition universelle de 1855, c'est-à-dire ceux des artistes étrangers dont nous avons obtenu le concours, et ce n'est qu'après avoir confié à eux, et plusieurs de nos chefs d'orchestre, quand ils sont pourraient être abusés le diapason.

Dans cette discussion, l'absentement du droit de ton a réuni la grande majorité des suffrages ;

— — — — —

apportant une modération sensible aux études et aux travaux des chanteurs, sans lever une trop grande perturbation dans les habitats. Il insisterait pour ainsi dire inconsciemment en présence du public, il rendrait plus facile l'exécution des anciens chefs-d'œuvre ; il nous ramènerait au diapason employé il y a trente ans, époque de la production d'ouvrages rares pour la plus grande partie du répertoire, lesquels se retrouvent dans leurs compositions premières de composition et de représentation. Il serait plus facilement accepté à l'étranger que l'abaissement d'un demi-ton soit, au contraire, très nécessaire, et, sur ce point, la commission se montra tout aussi importante que le quart de ton. Orignant tout sur le quart de ton, il proposait un abaissement très modéré, et qui devait tout au plus, dans sa plus grande amplitude, atteindre un demi-ton qu'il déclara.

La question des relations commerciales entre les deux établissements fut posée : et, sur ce point, la commission se montra tout aussi importante que le quart de ton. Orignant tout sur le quart de ton, il proposait un abaissement très modéré, et qui devait tout au plus, dans sa plus grande amplitude, atteindre un demi-ton qu'il déclara.

Parmi les documents qui nous ont été remis, figure une lettre signée de nos principaux de nos plus célèbres facteurs d'instruments de tout genre. Dans cette lettre, adressée à Votre Excellence, sont exposés tous les embarras résultant de l'élevation toujours croissante du diapason et de la différence des diapasons. On vous demande de mettre un terme à ces embarras en établissant un système uniforme de diapason. « Il appartient à Votre Excellence, disent les siennes, de faire cesser cette sorte d'anarchie, et de rendre au monde musical un service aussi important que celui rendu autrefois au monde industriel par la création d'un système uniforme. »

La commission prend en haute considération les intérêts de nombreux fabricants d'instruments, c'est une des richesses de la France, une industrie intelligente dans ses produits, heureuse dans ses résultats. Les hommes habiles qui la dirigent et l'ont élevée au premier rang, ne peuvent douter de notre sollicitude, ils savent que nous sommes amis quelques-uns, comme il nous a été dit, craignent maintenant les embarras résultant des mesures qu'on veut prendre pour les contenir, que faudra-t-il faire ? Puisqu'ils ont demandé, avec tout le monde musical, un diapason uniforme, comment le choix d'un diapason, destiné dans nos espérances et dans les leurs à devenir uniforme, peut-il troubler les relations commerciales ? A leur avis, par la divergence des diapasons, l'établissement d'un diapason uniforme implique nécessairement le choix d'un seul. Or, nous avons vingt-cinq diapasons, aucun ne demande à descendre, beaucoup aspirent à descendre, et, quinze sont plus bas que celui de Paris. De quel droit dirions-nous à ces quinze diapasons, jusqu'à nous ? N'est-ce pas alors que les relations commerciales courraient grand risque d'être troublées ! N'est-il pas plus logique, plus raisonnable, plus sage, dans l'intérêt de la grande conciliation que nous voulions tenir, de descendre vers cette majorité, et n'est-ce pas ainsi que nous avons la plus grande chance d'être écoutés des artistes étrangers dont nous avons obtenu le concours, et ce n'est qu'après avoir confié à eux, et plusieurs de nos chefs d'orchestre, quand ils sont pourraient être abusés le diapason.

Dans cette discussion, l'absentement du droit de ton a réuni la grande majorité des suffrages ;

— — — — —

**ORPHEON MUNICIPAL**  
**LOTS INSTRUMENTS**  
**REFORMES**

mauvais état :  
trompettes, cors,  
bassons, clarinettes, etc...  
Tél. (37) 46.13.29 après 20 h,  
qui transmettra.

# Procès verbal de l'Assemblée générale

## La page administrative (suite)

### DES 9 ET 10 MARS 1979

(Suite de la page 5)

bien de tous les compositeurs reconnus, directeur de conservatoire, président de pôle concertation avec corps et Ame, toujours disposé à favoriser de tout cœur les relations européennes et internationales.

M. André Ameller est pour le Grand-Duché de Luxembourg le symbole de la coopération entre experts et administrateurs au service d'un même idéal au service de la musique à un niveau artistique élevé mais susceptible de toucher toutes les couches de la population, notamment aussi la jeunesse.

Ainsi vous avez donné à M. Albert Ehmann et M. le Commandant Semler-Colley, pas très estimé par les amis d'honneur, un succès surprenantément qualifié qui par ses nombreuses initiatives ne cesse d'enrichir les relations culturelles entre la France et le Luxembourg. Il a donc bien mérité cette distinction.

Avant le prier notre Trésorier général, M. Greisch, de remettre la médaille à votre honorable Président, je profite de l'occasion pour souhaiter à tous, chers amis, un plein succès dans vos nombreuses occupations. Que la musique en France ne cesse de rayonner partout, sous les frontières et ce à la plus grande satisfaction et au plaisir de mes compatriotes !

VIII. — RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION L'ADMINISTRATION

C'est à M. Greisch, Trésorier de l'Union Grand Duc Adolphe de Luxembourg, qu'il appartient de remettre au President Ameller la Médaille de cette Union. Il a donc bien mérité cette distinction.

En quelques mots émus, le Président Ameller remercie l'Amér et Schumacher et Greisch, puis il lève la séance.

IX. — RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION L'ADMINISTRATION

A 14 h 30, le Président ouvre la deuxième séance de l'Assemblée Générale et après avoir fait part aux Congréssistes de la satisfaction de M. Tessier sur la séries de la réunion, donne la parole à M. Villate, Président de la Commission de l'Administration Générale, qui donne lecture du rapport ci-après :

Une fois de plus le présent rapport sur aborder des problèmes que M. Pin, secrétaire général de la Confédération Musicale de France, a déjà évoqués ce matin dans son rapport moral.

Il ne peut guère en être autrement.

Aussi bien, le Secrétaire Général n'est-il pas le véritable responsable de l'Administration Générale de la Confédération. Et cela est particulièrement vrai dans le cas de M. Pin, qui consacre à la CMF une partie de son temps, avec un dévouement et une compétence que j'ai à peine besoin de rappeler. Les Pouvoirs Publics en lui attribuant le ruban des Arts et Lettres, viennent d'ailleurs de rendre hommage à ses mérites.

Par ailleurs, il est de tradition que les rapports faits à l'Assemblée Générale de mars, retracent la vie de la Confédération au cours de l'année écoulée, l'Assemblée Générale d'Automne, à laquelle toutes les Fédérations ne peuvent pas toujours assister, étant surroulé une Assemblée de préparation et d'étude.

Aussi, je vais forcément répéter des indications que je vous ai déjà données le 5 novembre dernier à Toucy.

### RELATIONS EXTERIEURES.

Ces relations sont essentiellement la mission du Président et du Se-

### CONGRES D'AUTOMNE

Notre dernier Congrès d'Automne s'est tenu à Toucy, dans des conditions, et il faut bien le dire, satisfaisantes.

Pour 1979, le nom de plusieurs villes avait été évoqué : je ne sais si les intentions manifestées par quelques fédérations tiennent toujours, et je suis tout à fait conscient de la difficulté d'une telle organisation, sur le plan des moyens financiers notamment. Mais, il servait à mon avis, d'un très grand intérêt que au cours du présent Congrès, nous puissions savoir si une Fédération pourra nous accueillir en octobre prochain, ou si nous retournons à Toucy.

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE TOUCY

Un règlement intérieur a été proposé, et mis au point par la Commission de Toucy, et a reçu l'approbation de la Commission d'Administration Générale et du Conseil d'Administration.

Il sera strictement appliquée et je pense, si vous le désirez, vous en donner connaissance.

De toutes façons, il ne s'agit pas d'un règlement figé et il subira des modifications aussi voulues que celles se révéleront nécessaires.

Enfin, avant de terminer ce rapport, je voudrais dire que, de plus en plus, nos Fédérations et nos Sociétés, grâce à leur action, à leur qualification et à leur sérieux, trouvent auprès des Pouvoirs Publics, et des Collectivités Locales, un accueil de plus en plus compréhensif et bienveillant.

Notamment, à peu près partout où les groupements régionaux les Fédérations et les Sociétés ont sa présence, il n'y a plus à la CMF que Mme Barelli et deux agents, Mme Ancion et M. Veniel.

En réalité, les Services de la CMF ne réussissent à tourner que parce que le Secrétaire Général, M. Pin, passe rue La Fayette, la majeure partie de ses journées, et qu'il y effectue un quasi plein temps.

Or, disons-nous bien que si, actuellement M. Ameller et M. Pin résident dans la région parisienne, la Confédération Musicale de France pourra avoir un jour, par exemple, un Président qui habite Marseille et son Secrétaire Général qui habite Bordeaux.

Il faudrait donc, à mon sens, deux personnes de plus dans les bureaux de la CMF, dont un cadre qui intéresserait aux tâches de conception et qui, dans quelques années, pourraient diriger le service.

Comme toutes les procédures nouvelles, celle-ci devra faire ses preuves, et il y aura par ailleurs, sans doute, des aménagements locaux. Mais l'autorité militaire, qui a adressé ses instructions nécessaires à tous les échelons, semble bien maintenant décidée à œuvrer dans le même sens que nous.

### REGIONALISATION

Une première réalisation concrète d'importance est intervenue à cet égard avec la constitution de la nouvelle Fédération de Bretagne, dont les limites géographiques coïncident exactement avec celles de la région Bretagne.

Cette nouvelle Fédération Bretagne participe d'ailleurs aujourd'hui pour la première fois, en tant que membre de la Confédération Générale en vous exprimant mon point de vue sur ces très importants problèmes.

### FICHIER DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de l'intention de notre Confédération à l'intention d'établir.

En effet, rien de véritablement sérieux ne pourra être communiqué aux différentes Administrations et à nos autres interlocuteurs, tant que nous ne connaissons pas aussi exactement que possible le nombre des Sociétés et des musiciens affiliés.

Or, à ce jour, 21 fédérations seulement sur 47 nous ont fait parvenir les fiches d'identification demandées.

Avec tout le Conseil d'Administration, j'insiste à nouveau, d'une façon très pressante pour que l'effort indispensable soit accompli pour les 26 fédérations dont nous n'avons encore rien reçu.

Certes, il s'agit là, pour chacune d'un travail important, mais que les Responsables Fédéraux, dans l'intérêt de toute la Confédération Musicale de France, doivent pouvoir s'imposer.

### ASSURANCES

A la suite des modifications intervenues, en ce qui concerne notamment l'austérisation sur l'année civile, toutes les documents nécessaires ont été adressés aux fédérations. La nouvelle procédure est appliquée, et il nous appartient, le cas échéant, de formuler vos observations.

Le Président remercie M. Vialat et fait connaître son rapport de vive sur différentes questions examinées dans le rapport.

En ce qui concerne les locaux de la CMF, il rappelle qu'il y a depuis plusieurs années, qu'il avait suggéré de rechercher un local plus vaste dans une banlieue accessible.

Il insiste sur la nécessité d'avoir des statistiques à jour, qui permettent de répondre aux demandes de renseignement, toujours urgentes, des Ministères. Il faut donc que le flot soit compétent. Les Sociétés et les Fédérations demandent beaucoup à la CMF, il est normal qu'en contre-partie, elles l'aident au maximum.

En ce qui concerne les Musiques Militaires, M. Sarri signale celle de Marseille doit disparaître. Il a écrit à ce sujet, au ministère de la Défense, mais n'a pas reçu de réponse.

Le Président lui demande de tenir la CMF au courant. Il précise que notre accord avec le Ministère des Armées n'est valable que pour l'infanterie, ce qui est tout de même le plus important. Il rappelle que les jeunes gens appelaient ne font pas leur service dans leur département d'origine.

M. Savoy précise que, s'il y a existent certaines formations non réglementaires qui justifient, notamment la rupture de contact et l'employeur civil très intéressant : le génie Hussards à Provin.

En ce qui concerne le Congrès d'Automne, M. de Chalain informe l'Assemblée qu'il ne fut plus l'objectif de prévoir un Congrès d'Automne à Limoges, mais il a été déroulé à Limoges, comme il l'avait proposé l'an dernier.

Le Président Ameller constate que, en effet, il est très difficile de trouver des villes ou des Conseils d'Administration qui acceptent de participer au congrès en automne. Autrefois, le Congrès principal avait lieu en octobre, et le Congrès d'automne se déroulait à l'occasion d'un concours ou d'un festival.

Cela n'entraînait donc pratiquement pas de frais supplémentaires pour la ville organisatrice, mais en automne, il y a plus de concours de de Gaulle. Il faut donc prévoir de faire le Congrès d'automne à Toucy, mais on peut se demander si, ce Congrès qui n'est qu'une réunion d'études et auquel ne participe qu'environ la moitié des Fédérations, est vraiment indispensable ?

Il serait peut-être plus utile de prévoir une réunion du Conseil d'Administration et des Commissions.

### X. — RAPPORT DE LA COMMISSION DE TOUCY

Le Président donne la parole à M. Relin, Président de la Commission de Toucy, qui donne une brève du rapport ci-après.

Lors de notre Congrès d'automne qui s'est déroulé les 4 et 5 novembre dernier à Toucy, je rendais compte à l'Assemblée Générale qu'en matière de frais supplémentaires pour la ville organisatrice, mais en automne, il y a plus de concours de de Gaulle. Il faut donc prévoir de faire le Congrès d'automne à Toucy, mais on peut se demander si, ce Congrès qui n'est qu'une réunion d'études et auquel ne participe qu'environ la moitié des Fédérations, est vraiment indispensable ?

Il sera peut-être plus utile de prévoir une réunion du Conseil d'Administration et des Commissions.

Ce rapport a été soumis au Bureau Confédéral le 11 septembre et a fait l'objet d'un premier examen par la Commission de Toucy, au cours de sa réunion du 4 novembre. Je proposais alors à l'Assemblée de faire, au Congrès de mars 1979, une synthèse des solutions qui auraient pu être apportées à certains problèmes posés dans mon rapport. C'est pourquoi je me trouve devant vous aujourd'hui.

Tout d'abord, je dois dire que la première mesure à prendre consistait à opérer certaines réformes au niveau de la Direction, en ce que

(Suite à la page 5)

# LE D'APASON

Chef du Laboratoire d'Apason que de l'Université de Paris VI. (Faculté des Sciences de Paris). Maître de Recherches en ONRS. J'ai pu avoir communication du Bulletin N° 88 dit Groupement musical, ce bulletin a été rédigé par Mme Martin, le Professeur E. Leipp, et M. Gérardin. (chimiste, spécialiste des cloches).

Voici le texte du rapport de Mme Martin, chargée de l'architecte au Conservatoire National Supérieur de Paris :

— o —

A ma connaissance, personne n'avait jamais prêté une attention particulière à cette cloche abritée sous un campanile de métal ajouté place sur le pignon sud du bâtiment du Musée Instrumental et de la Bibliothèque, quai au-dessus d'une horloge monumentale.

L'habitude s'était perdue de puis de nombreuses années, de sonner le début et la fin des cours au Conservatoire et même d'entendre sonner les heures et les demi-heures ; cette cloche silencieuse faisait simplement partie du paysage familial.

C'est à l'occasion de la démolition du toit de ce bâtiment que j'ai pu, presque par hasard, l'examiner pour elle appartenir à la fois à l'histoire du Conservatoire et à celle du diapason.

DECOUVERTE DE LA CLOCHE

Lorsqu'en 1851, le Conservatoire abandonna les locaux qu'il occupait depuis la Révolution, il fut déplacé dans l'ancien Hôtel des Menus Plaisirs du Roi, rue du Faubourg Poissonnière, pour s'installer dans un ancien collège de Jésuites mis sous séquestre, l'école Sainte-Genouice, 14, rue de Madrid, on construisit, au milieu du jardin, un bâtiment spécialement pour la Bibliothèque et le Musée Instrumental.

Le musée occupait le premier niveau sur le jardin ; la bibliothèque s'étendait sur le second niveau et disposait, dans le haut tout mansarde, de deux étages de réserves.

Or, lors du rattachement de cette bibliothèque au Département de la Musique de la Bibliothèque Nationale, elle perdit sa fonction de conservation et devint une simple bibliothèque de travail à l'usage des élèves du Conservatoire. Tous les manuscrits et les ouvrages précieux furent transférés à la B.N. et les deux étages de réservation se trouvèrent pratiquement déserts et inutiles. Après négoiations et remises, les deux étages furent remis à la disposition du Conservatoire.

Il ne pouvait être question d'aménager, tels quels, des locaux scolaires en raison de leur très faible hauteur sous plafond. En 1867, l'architecte du Conservatoire proposa donc de démolir le tout et de le remplacer par une nouvelle construction qui abriterait deux étages de loges sonorisées pour les concours des classes d'orientation et le travail individuel des élèves ; ces locaux étaient cruellement défaillant et ne pouvaient trouver place ailleurs. La démolition commença le 29 octobre 1868. L'architecte avait opté pour une construction résolument moderne où, pour des raisons esthétiques et pratiques, des éléments tels que l'horloge, le campanile et la cloche n'avaient pas de place et devaient donc disparaître avec l'ensemble du toit.

Cependant, je demande, sans donner de raisons particulières (et je suis encore, à l'heure actuelle, incapable d'expliquer mon attitude), que la cloche soit démontée avec soins et remise à l'administration du Conservatoire.

Quant aux instruments dont le Conservatoire est déjà en possession, il vous prie de les faire établir sans retard, à ce même diapason.

Je vous invite donc, à n'admettre désormais, dans cet établissement que des instruments au diapason normal, vérifiés et pointonnés.

Quant aux instruments dont le Conservatoire est déjà en possession, il vous prie de les faire établir sans retard, à ce même diapason.

En tout cas, dès le 23-3-1860 le Ministère adresse au Conservatoire une liste des objets mobiles et des instruments qui vont être livrés au Conservatoire pour l'équipement du bureau des diapasons. Datent sans doute de cette époque les deux étoffes actuellement déposées aux Musées Instrumentaux. Ils ont été fabriqués par la Maison Sécretan avec des mécaniques, marceaux, et ébouriffos de Plevel et Wolf, Sécretan a reçu des commandes de l'étranger, notamment d'Italie et il propose encore, en 1867, à sa clientèle des copies corrompues de ces étoffes au prix de 200 F. pièce.

Abordons maintenant l'histoire de la Cloche Diapason du Conservatoire : grâce à l'extrême obligeance du Professeur Leipp, M. le Directeur l'arrête le 16 février 1859 ayant institué un diapason normal obligatoire pour toute la France, et donc l'École prototypique vous est confié, il importe que le Conservatoire se conforme promptement aux dispositions de cet arrêté.

En effet, tout le monde sait que le nouveau diapason très au sérieux à connaître par le Ministre 14-10-1869 adresses au Directeur du Conservatoire l'heure suivante : M. le Directeur l'arrête du 16 février 1859 ayant institué un diapason normal obligatoire pour toute la France, et donc l'École prototypique vous est confié, il importe que le Conservatoire se conforme promptement aux dispositions de cet arrêté.

Je vous invite donc, à n'admettre désormais, dans cet établissement que des instruments au diapason normal, vérifiés et pointonnés.

Quant aux instruments dont le Conservatoire est déjà en possession, il vous prie de les faire établir sans retard, à ce même diapason.

PROFITEZ DE LA PERIODE ACTUELLE de nos prix spéciaux et de nos délais réduits pour nous envoyer vos réparations Une seule adresse :

GUILFARD BIZET

2, r. d'Algérie, 69001 LYON - Tél. (78) 28.44.22

Un devis pourra être établi sur demande. Munir chaque instrument d'une fiche avec votre nom, votre adresse et vos instructions.

C.M.F./10/MAI 1979

1 — Sur la partie supérieure : « Je donne le LA du diapason normal initié en 1851 » et à droite : « Je donne le LA du diapason normal initié en 1851 ». J'ai été placé à l'Horloge du Conservatoire de Madrid en 1863. A. FOULD, Min. d'État - II. (?) AJEAN

Dir. du Cons. - H. JANNIARD Architecte à

2 — Sur la partie centrale : « Accordé au LA normal de 870 vibrations par seconde et vérifié par M. AUBIER, membre de l'Institut. Dr un siège du Conservatoire et M. LISSAJOUS Commissaire des Diapasons en présence de MM. JANNIARD, Architecte et PERRINET, Banquier ». signé « JANNIARD », « PERINET », « AUBIER », « LISSAJOUS », signé « Le 24 Mai 1861 »

3 — Sur le bord inférieur : « A. HALDEBERAND à Paris — Fondateur de l'Impératif ». —

téorique sur le papier, est toujours chose aisée. La réalisation matérielle d'une norme d'un état-lisse ne possède pas de prélimines à l'époque, comprises dans la précision requise. D'autre part, Lissajous avait mis au point une méthode efficace de contrôle, et la preuve que la méthode était correcte, c'est l'existence des dispositions établies au Musée du Conservatoire de Montréal. Il aurait fallu trouver au moins un fondateur capable de faire une cloche樵eable bien accordée. La précision aurait alors dû être suffisante, contrairement à ce qu'a raconté Ellas (2) autrefois !

L'idée de fabriquer un « état normal inaltérable » de référence sous forme d'une cloche était une mauvaise idée... Il aurait fallu trouver au moins un fondateur capable de faire une cloche樵eable bien accordée. La précision aurait alors dû être suffisante, contrairement à ce qu'a raconté Ellas (2) autrefois !

La qualité des signataires de cet acte de baptême : un ministre d'État, le Directeur du Conservatoire, etc., et le fait, spécialement fondue pour le Conservatoire et, d'après la date, 1860, installée sur un ancien bâtiment, du Conservatoire de la rue du Faubourg Poissonnière, en compagnie d'une horloge.

Cette cloche avait donc été spécialement fondue pour le Conservatoire et, d'après la date, 1860, installée sur un ancien bâtiment, du Conservatoire de la rue du Faubourg Poissonnière, en particulier lorsque la température ambiante est supérieure à 20 degrés centigrades...

La qualité des signataires de cet acte de baptême : un ministre d'État, le Directeur du Conservatoire, etc., et le fait, quon ait pris la quenelle à ce qu'a raconté Ellas (2) autrefois !

Prochaine article : les réunions des différentes commissions relatives au diapason et postérieures au rapport Lissajous-Halévy. François POUILLOT.

(1) Qui était LISSAJOUS ? Le LIAISSEUR du XXème siècle nous dit : « LISSAJOUS : Jules Antoine, Physicien français né à Versailles en 1822, mort à Londres le 26-10-1890. Il fut élève de l'École Normale Supérieure (1841-1844), docteur en sciences (1850). Il fut professeur au Lycée Saint-Louis, puis Recetteur de l'Académie de Besançon (1874-75) et de celle de l'Académie de Paris. Mais sa réputation a tout été consacrée par son étude (1873) que des mouvements vibratoires de l'opéra optique utilisés en 1870, quand le système de télégraphe optique a été inventé à ce propos, sont devenus classiques. Il a également à des recherches d'astronomie, il travailla avec ardor à l'adaptation en Angleterre, du japon, normalisé... (Marc Honniger, Dictionnaire de la Musique).

(2) ELLIS, ALEXANDER JOHN, né le 13-06-1814, mort à Londres le 18-10-1890. Philosophe et mathématicien anglais, spécialement de la phonétique ; il a également à des recherches d'astronomie, il travailla avec ardor à l'adaptation en Angleterre, du japon, normalisé... (Marc Honniger, Dictionnaire de la Musique).

Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation annuelle, haitez-vous de le faire. Envoyer de préférence un chèque différent pour chaque catégorie de règlement :

- Cotisations ;
- Assurances ;
- Abonnement au journal ;
- Médailles et diplômes ;
- etc...

Si vous n'envoyez qu'un seul chèque pour plusieurs réglements différents, nous ne pourrons pas d'en donner la ventilation détaillée et précise soit sur le taïon du cheque, soit sur un bordereau annexe.

— ATTENTION !

Comme on le voit, le problème de la cloche chapiasone du Conservatoire National de Paris nous a obligé à reprendre et à repenser le « problème du diapason » au point où nous l'avons laissé au fond des armoires. Les éléments nouveaux, apparus grâce à Mane Maurin, permettent désormais de retenir les points suivants :

- La normalisation du diapason de 1854, et surtout après 1859 a posé des problèmes difficiles dans la pratique qui devaient procurer bien des ennuis aux musiciens et aux facteurs d'instruments.
- L'établissement d'une norme

Ainsi, tout d'abord, qu'il sera peut-être possible, par l'in-

# Le système auditif

par Franz TOURNIER

Mon collègue Franz Tournier est non seulement un parfait musicien mais il s'intéresse de plus de nombreux autres aux problèmes de l'oreille. Lors d'un de nos Congress, il avait présenté ce rapport qui, sans lui, devrait intéresser tous nos collègues, Directeurs de Conservatoires, Directeurs de l'ordre des Arts et Lettres.

Franz Tournier, né en 1923 en région parisienne d'une famille de musiciens issus de luthiers, son père, André, compositeur et professeur de piano, son oncle, Marcel, compositeur et professeur de harpe au Conservatoire de Paris. De la plus jeune age passé dans un bain de musique et très tôt mis au piano et à l'orgue, sans oublier harmonie et coquille-piano (Quimper, école de composition à l'âge de 12 ans). A douze ans il fait partie du GRCO et entre dans la Résistance en Bretagne. Après la libération, est entré à la classe de composition du Conservatoire de Paris. Ses deux dernières années sont marquées par une éducation musicale dans un bain de musiques et non pas de la disposition anatomique de ses particularités structurales.

Nous partageons également à assaut correctement le principe en comparant "ouïe à l'association d'un microphone, l'oreille qui transforme des oscillations mécaniques en oscillations électriques, et d'un ordinateur, l'encéphale, qui traite l'information reçue pour la convertir en sensations utilisables".

C'est bien pourquoi l'enseignement général évite soigneusement — rejette même la plupart du temps — cette éducation spécifique, parce qu'il n'a, encore, de bonnes structures de classification, à les traiter suivant les individus ; mais susceptibles d'être assimilés (voir § 6) pour nous éviter des erreurs grossières.

En effet, la plus grande bémie que l'on puisse commettre est d'imager que tous les êtres sont semblables quant à leurs perceptions sensorielles, ou dans les cours collectifs, à les traiter suivant les mêmes règles, normes et conventions.

De leurs relations organiques décollent certaines types d'ouïe fort variables comme nous allons le voir, suivant les individus ; mais susceptibles d'être assimilés (voir § 6) pour nous éviter des erreurs grossières.

Il est donc pour nous de faire un pas vers le transmetteur le plus possible de ce qui lui appartient : forme grosso-modo expérimentale (comme le pavillon de la trompette), avec plus et moins pour ériter les ressources parasites.

Le transmetteur mécanique reçoit sur le tympan les éléments « en vac », et se charge de l'acheminement par ses procédés propres, ce qui constitue un préalable tri et un classement : intensité, sensibilité, extrême dans la jeunesse, diminution peu à peu avec l'âge. Elle diminue de même, et dans de grandes proportions, si l'est assailli par des ébranlements trop intenses l'excès de désirs est son principal ennemi. Le convertisseur transforme les vibrations mécaniques reçues du transmetteur en impulsions d'origine nerveuse. Lui toutefois agit comme un filtre sévère, filtre dont les propriétés sont en grande partie prédictables par les

« hauteur »

— la discrimination chromatique (ouvrir séparateur d'intensité, de nuances suivant que l'un de ces facteurs domine plus ou moins les autres, l'approche de l'écoute et la préférence d'un ébranelement ondulatorialement dénué sera largement disseminable d'un sujet à son voisin.

Dans l'impossibilité d'échanger les mêmes impressions, on connaît fort bien que des « goûts et des couleurs »... Mais cette diversité même, dès lors qu'elle est reconnue et considérée, représente une réelle valeur pour l'esprit et son évolution. A partir du moment où je sais que «lui» ne peut pas fonctionnementalement entendre comme «moi» je perds nécessairement le caractère irréductible et intrinsèque de mes opinions à cœur pour l'écouter et son évolution. Developpons un peu nos trois facteurs :

## A - DISCRIMINATION TEMPORÉELLE

a) certains sujets (tous normaux) sont absolument « normaux » perçoivent dans les mêmes conditions, bien-sûr des séparations de temps inférieures au 1/10ème de seconde, alors que d'autres n'arrivent qu'au 10ème de seconde. Ecrite énorme, et si l'on sait que cette discrimination conditionne en particulier la réception des timbres, on voit par exemple qu'il est impossible de régler une chaîne HI-FI qui saisisse des étages aussi dissimilables. En écoute directe, l'ouïe percevra, dans une note grave, un bruit aussi directe, l'ouïe dissimilaire dans une note haute, un bruit aussi dans l'autre. L'écoute se déroule par exemple, des séries de tops plus ou moins rythmiques et perceptibles. En l'ordre inverse, la liaison avec les memorisations neuves établit des insoupçonnées aussi accentuées dans l'évaluation des longues durées, ce qui engendre des réceptivités aux variabilisables. C) L'évaluation du partage également irrégulière du temps, déjà très fluctuante chez un seul individu — suivant son taux, bâtarde moral — précise que lui règle et l'activité cellulaire et la tension psychologique — est sujette elle aussi à quantités de variation insoupçonnées.

On voit par là que l'éducation de la discrimination temporelle plus importante et plus complète que celle du rythme seul (nous n'avons pas parler de métrique) ne peut pas se contenter que quelques exercices solitaires, aggrégés et mal pensés, basés généralement sur des valeurs trop longues (à diviser !) mais au contraire mérite une étude rationnelle entreprise.

## B - DISCRIMINATION FREQUENTIELLE

a) le pouvoir séparateur des intervalles est défini par le bâtarde, le centrage des plages sensibles (ch. VII § 5). Les bâtarde sensibles peuvent être très serrées et c'est la largeur des bandes appréciables en « notes » leur épaisseur. Les différences atteignant couramment la valeur 10 (du commun à plus d'un ton).

Dans le premier cas les notes sont toujours bien séparées alors que dans le second elles se chevauchent. Par exemple, pour ce dernier cas, le résultat sera :

La justesse à laquelle l'oreille distingue deux sons sera de 100 décibels au moins. La sensibilité sera alors de 100 décibels. Par contre, on remarque sans doute une sensibilité relative très élevée, dans le sens où l'oreille peut distinguer deux sons de 100 décibels à l'absolu : en effet, la perception dynamique pure se manifeste comme un facteur régulièrement masqué par les facteurs dominants des discriminations temporelles et fréquentielles, qui instrumentiste jouant plus fort ou plus piano modifie son timbre et son mode d'attaque bien plus que sa dynamique). Il s'ensuit que la diversité des vaillants et des groupements des facteurs dominants selon les individus oppose à tout essai de mesure objective. De plus, il existe une accommodation réflexe de l'oreille, très efficace (heureusement pour nous !) à des niveaux d'intensité données ; le pouvoiur séparateur absolu est ainsi pratiquement occulté.

c) l'encéphale-ordinateur :

Il n'est pas rare d'entendre des instrumentistes ou des chanteurs, dont le vibrato s'étend sur plusieurs octaves (et parmi les plus célèbres), faire tout sans que cela gene particulièrement leur audition.

Le centrage (appréciation de la justesse) a d'autant plus de chances d'être exact que les barreaux sont plus étroites. Il dépend en grande partie de la balance à laquelle procède automatiquement l'ouïe en fonction des harmoniques. Nous allons donc préciser cette assertion. Ainsi de ne pas s'égarer dans les détails superficiels, nous retiendrons simplement le jeu des trois facteurs fondamentaux liés aux limites de discrimination sensible. Ce sont :

— la discrimination temporelle (pouvoir séparateur de

Nous avons de plus constaté que le cerveau est très influencé par le mode d'écoute. Il s'effectue beaucoup plus précisément à l'écoute d'une attaque nette que d'une floue ; on sera bien plus sensible à la justesse des notes intermédiaires d'un trait exécuté en détaché que des mènages en legato (qui justifie que le piano bien accordé soit, pour débouter, plus favorable à la formation de l'ouïe qu'un instrument moins percutant) (mais on pourrait aussi bien employer un bon vibraphone, sans mouvement). Le facteur guide-chant, si utilisé dans les écoles, est certainement à cet égard la plus médiocre des mauvaises inventions.

Il nous reste, néanmoins, la chance d'observer que la moyenne des êtres humains discerne sans mal les échos, guidé-chant, si utilise dans les écoles, est certainement à cet égard la plus médiocre des mauvaises inventions.

b) La fréquence de coupure est la limite extrême, dans le grave et dans le aigu où le son peut être perçu. Dans le grave, elle se raccorde (par l'intermédiaire du « grain ») à la discrimination temporelle, individuelle très marquée. Dans l'aigu, la limite marquée des écarts compris entre 20.000 Hz, sans faire intervenir les cas pathologiques ou assimilables, mais encore assez fréquents, où l'on constate par exemple une rupture vers 2.600 Hz avec reprise au-delà. Par ailleurs, la fréquence de COUPURE AIGUE EST INTIMEMENT LIÉE AU VIEILLISSEMENT (c'est un phénomène comparable à la presbytie de l'œil), mais qui existe ici d'appréciablement impossible d'accorder l'écoute d'un adolescent à celle d'un vieillard, d'où le danger toujours réel d'un professeur âgé, fut-il prestigieux pour ailleurs. Il est donc actuellement impossible d'accorder l'écoute d'un adulte à celle d'un enfant.

c) Le niveau de brillance dans le spectre (ch. VII § 5, c), c'est à-dire la bande de fréquences que l'on discerne le mieux, accuse lui aussi une grande dispersion pouvant atteindre deux octaves assez aigües chez l'enfant (en moyenne autour de 4000 Hz) (4). Il s'abaisse brutalement chez le garçon avec la puberté (en général presque un octave). C'EST QU' DES CAUSES REFLÉXES QUI DÉTERMINE LA NOUVELLE VOIX.

Pour les adultes, on a donc deux niveaux de brillance, bien séparés, suivant le sexe, ce qui éclaire la constatation de l'individualisation instinctive des jeunes filles pour les instruments à cassonade.

d) dans l'ordre inverse, l'absence de régularité des rythmes rapides, d'autres n'arrivent qu'au 10ème de seconde. Ecrite énorme, et si l'on sait que cette discrimination l'conditionne en particulier la réception des timbres, on voit par exemple qu'il est impossible de régler une chaîne HI-FI qui saisisse des étages aussi dissimilables. En écoute directe, l'ouïe percevra, dans une note grave, un bruit aussi directe, l'ouïe dissimilaire dans une note haute, un bruit aussi dans l'autre. L'écoute se déroule par exemple, des séries de tops plus ou moins rythmiques et perceptibles. En l'ordre inverse, la liaison avec les memorisations neuves établit des insoupçonnées aussi accentuées dans l'évaluation des longues durées, ce qui engendre des réceptivités aux variabilisables.

c) L'évaluation du partage également irrégulière du temps, déjà très fluctuante chez un seul individu — suivant son taux, bâtarde moral — précise que lui règle et l'activité cellulaire et la tension psychologique — est sujette elle aussi à quantités de variation insoupçonnées.

On voit par là que l'éducation de la discrimination temporelle plus importante et plus complète que celle du rythme seul (nous n'avons pas parler de métrique) ne peut pas se contenter que quelques exercices solitaires, aggrégés et mal pensés, basés généralement sur des valeurs trop longues (à diviser !) mais au contraire mérite une étude rationnelle entreprise.

## B - DISCRIMINATION FREQUENTIELLE

a) le pouvoir séparateur des intervalles est défini par le bâtarde, le centrage des plages sensibles (ch. VII § 5). Les bâtarde sensibles peuvent être très serrées et c'est la largeur des bandes appréciables en « notes » leur épaisseur. Les différences atteignant couramment la valeur 10 (du commun à plus d'un ton).

Dans le premier cas les notes

sont toujours bien séparées alors que dans le second elles se chevauchent. Par exemple, pour ce dernier cas, le résultat sera :

La justesse à laquelle l'oreille distingue deux sons sera de 100 décibels au moins. La sensibilité sera alors de 100 décibels. Par contre, on remarque sans doute une sensibilité relative très élevée, dans le sens où l'oreille peut distinguer deux sons de 100 décibels à l'absolu : en effet, la perception dynamique pure est opposée à toute essai de mesure objective. De plus, il existe une accommodation réflexe de l'oreille, très efficace (heureusement pour nous !) à des niveaux d'intensité données ; le pouvoiur séparateur absolu est ainsi pratiquement occulté.

c) l'encéphale-ordinateur :

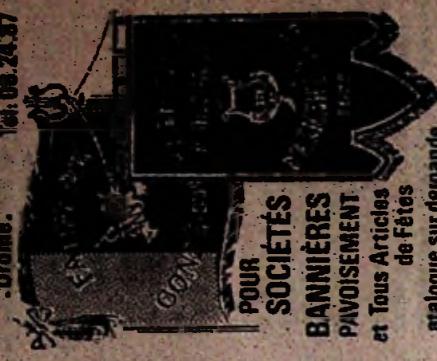
Il n'est pas rare d'entendre des instrumentistes ou des chanteurs, dont le vibrato s'étend sur plusieurs octaves (et parmi les plus célèbres), faire tout sans que cela gene particulièrement leur audition.

Le centrage (appréciation de la justesse) a d'autant plus de chances d'être exact que les barreaux sont plus étroites. Il dépend en grande partie de la balance à laquelle procède automatiquement l'ouïe en fonction des harmoniques. Nous allons donc préciser cette assertion. Ainsi de ne pas s'égarer dans les détails superficiels, nous retiendrons simplement le jeu des trois facteurs fondamentaux liés aux limites de discrimination sensible. Ce sont :

— la discrimination temporelle (pouvoir séparateur de

# DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 800 TAIN-T' HERMITAGE.  
. Draine.



Tél. : 06.24.37

## SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISSEMENT et Tous Articles de Fêtes

POUR  
catalogue sur demande

à la réalité, sans que cela apporte une gêne sensible à quelconque, malgré d'inlassables querelles théoriques ;

— le second est le peu de prétention donnée musicalement à l'échelle des niveaux énergétiques (on ne compte les nôtres dispersées dans les autres domaines : on ne tenir à des plages de fréquences isolées où les mesures deviennent impraticables en raison des énormes dispersions existant dans les autres domaines : on ne effectuera donc que sur des spectacles (bruit blanc). On observe alors d'une part, la fréquence intérieure de sensibilité, et d'autre part, la limite du superposable sans distorsion, saturative ni douloureuse. On constate alors, et ici encore, d'énormes écarts suivant les individus, mais on dégagé tout de même une évolution continue avec l'âge par relèvement et rapprochement simultanés du plancher et du plafond.

## 3 - LA SELECTIVITÉ AUDITIVE

Chaque être se branche instinctivement sur une « bande passeuse » éjective, choix automatique qu'accomplit son système auditif pour l'intégration des divers facteurs individuels, l'AGE PHYSIOLOGIQUE EST LE FACTEUR PRIMORDIAL DES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'OUÏE.

Les trois critères, extérieur, ornemental et psychique (chapitre VII fin du 6) concourent à l'édification et à la sélection de cette bande passante.

## a) Critère extérieur.

Il est déterminé d'une part, par l'environnement général immédiat (bruyant ou silencieux, reverberant ou amorti, etc...) et à la sélection de cette bande passante.

(Suite page 12)

## VANDOREN

MANUFACTURE  
d'Anches et Becs  
pour instruments  
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup>  
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257.94.40



# fédérations régionales

## RECOMMANDATIONS

### IMPORTANTES

Les articles de cette rubrique sont destinés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Il est rappelé que ces taxes ne doivent pas être des brouillons. Ils doivent être présentés d'une façon absolument correcte sur des lignes successives :

- le nom de la Fédération ;
- le nom du département (cel qui) ;
- la ville où a lieu la manifestation ;
- le titre de l'article.

Utiliser seulement le recto du papier et laisser une marge de 4 cm à gauche et un intervalle suffisant entre les lignes ; Ne pas utiliser d'abréviations.

Les textes qui s'écartent par trop de ces indications pourraient être renvoyés à l'envoyeur.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

### CHATEAU-THIERRY

#### Concert de Printemps de l'Union Musicale

Le dimanche 25 mars à 15 h, l'Union Musicale, Harmonie Municipale de Château-Thierry offrit son traditionnel concert de printemps au Palais des Rencontres. Comme à chacune des presentations de la talentueuse société locale, un nombreux public de malinconnes emplissait la vaste salle des fêtes.

Le programme préparé par le directeur Jean Ravez et ses musiciens était coloré, varié et de nature à satisfaire tous les goûts musicaux de chacun. Il débutait par la célèbre marche américaine de G. Miller : "Marching thro' Georgia", dirigée par Raymond Commun, sous-directeur, avec le concours de la batterie-fanfare et de son tambour-major Jérôme Crosjelan. Après cette brillante entrée en matière, Jean Ravez montait au pupitre et sous sa baguette, l'Harmonie interprétait l'ouverture de Georges Bizet, Patrie. Dans cette œuvre colorée, rythmique, animée d'un puissant dynamisme, le compositeur chante son espoir dans la reconquête de la France meurtrie par l'andoi terrible, 1870 et la défaite. Cette page fut bien rendue par les 70 musiciens de l'orchestre et leur chef qui en firent ressortir les contrastes : violence et tumulte, puis douceur et apaisement.

Le programme préparé par le directeur Jean Ravez et ses musiciens était coloré, varié et de nature à satisfaire tous les goûts musicaux de chacun. Il débutait par la célèbre marche américaine de G. Miller : "Marching thro' Georgia", dirigée par Raymond Commun, sous-directeur, avec le concours de la batterie-fanfare et de son tambour-major Jérôme Crosjelan. Après cette brillante entrée en matière, Jean Ravez montait au pupitre et sous sa baguette, l'Harmonie interprétait l'ouverture de Georges Bizet, Patrie. Dans cette œuvre colorée, rythmique, animée d'un puissant dynamisme, le compositeur chante son espoir dans la reconquête de la France meurtrie par l'andoi terrible, 1870 et la défaite. Cette page fut bien rendue par les 70 musiciens de l'orchestre et leur chef qui en firent ressortir les contrastes : violence et tumulte, puis douceur et apaisement.

### DEPUIS PLUS DE 25 ANNÉES

## LE KIOSQUE D'ORPHEE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tel. : 2714.42.21

### ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET GRANDES QUANTITÉS

Vous pouvez bénéficier de son EXPÉRIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSANCE de vos bandes magnétiques Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITÉ et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

DIGNE

Deux concerts

de l'Académie d'Accordéon:

La Sainte-Cécile 1973 n'aura pas été tout à fait comme les autres. En effet, deux concerts ont marqué cette fin d'année, pour le 28ème anniversaire de l'École d'Accordéon Dino Negro.

Saint-Honoré - 75040 PARIS Cedex 01

260.65.26 - 260.48.61 - 260.62.47

**RÉPARATION  
FÉDÉRATIVE  
NEUF  
DE TOUS INSTRUMENTS**

BOIS  
Nicklebelge - Arsenatare - Vernis  
FABRICATION - COQUETONS  
ARTISAN SPECIALISE  
R. MAZEREAU  
49, rue N-D-de-Lorette  
Paris 18<sup>e</sup>  
Florimontane  
de la Grande Brasserie

M. Vandenhoutte, chef de la Batterie-Fanfare, dans "Papita" et "Tango", de J. Devogel.

L'Union Musicale Reinoise a tenu son banquet de Sainte-Cécile, retardé vu la crise économique et sociale locale et les intempéries; ayant son concert de printemps dirigé par M. Balay, avec "Hérodiaude". Hans, le joueur de flûte, Marche des soldats de plomb, Concerto pour un étoile, "Caravane", etc... le sous-chef Barbet ayant été mis largement à contribution. Au cours d'une assemblée générale, MM. Iesta, maire, Denidoff, président, M. Nau, président actif se sont vu attribuer ces différents postes.

L'Harmonie Sainte-Cécile de Boulogne a animé une chouquette-parade locale ; les Enfants d'Yvoir, de Carrières, ont participé pour la 28ème fois à la cavalcade belge de Flavigny (le 25); la Fraternité de Marly a remische ses membres honorables par une solennelle cérémonie électrice animé, par elle-même ; FFdes à bec, et xylophones scolaires jeunes danseuses folkloriques et un accordéoniste amateur, truc de Carnaval ; l'Harmonie de Flion rinait (le 26) dans la salle de la trésorerie.

**auvergne**

### CLERMONT-FERRAND

Un concert exceptionnel : deux premières auditions

Le vendredi 8 mai à 20 h, à la Maison des Sports, l'Orchestre Municipal d'Harmone, sous la direction de Claude Glot, présentera deux premières auditions :

Messe Militaire, de B. Martini, pour baryton solo ; chorale d'hommes et orchestre;

Symphonie 9, de N. Mnatsakanyan, pour Grand Orchestre d'Harmonie.

### ardennes

#### Activités de mars

Après l'office l'orchestre interpréta : Printemps de la vie Arlette en forme de canon (V. Gamba), Marche de D. Negro. Après ce régal pour l'ouïe, tous les participants, jeunes musiciens et leurs familles, se retrouvaient pour le repas tiré du sac dans la salle de l'Alcazar.

A 15 h, c'est au tour de l'Ensemble des Babys de se faire applaudir dans un répertoire en rapport à leur taille qui nous les souhaitons, assurer la relève le moment venu. La belle-mère Valérie Further nous gratifie d'une bonne interprétation sur le plan musical de Au Galop, un titre qui correspond à la volonté dont elle fait prêve pour travailler.

Les grands prennent le relais pour assurer le bal pour ceux jusqu'à 20 h, heure à laquelle, à grands regrets, il faut se quitter pour le retour.

**AISNE**

#### Activités de mars

L'activité fédérale a été réduite en mars : à une enquête sur un événement collégial sur le saxophone avec le quatuor •Saxophonia• le dimanche 8 avril à Nouzonville.

— à la participation au Congrès National du Président Pilt et du trésorier adjoint Fourrier :

— au répertoire Juniors des 4 et 18, en vue de la « Générale » du 1er avril et des trois concerts prévus à Nouzonville, Fumay et Charleville-Mézières.

Le grand événement musical a été le « triple concert donné devant des salles comblées enthousiastes, au théâtre Municipal de Charleville-Mézières, dirigé par M. Moscati, Directeur, dans la Symphonie Inachevée » de Schubert, le « concerto pour piano » et orchestre de Sonate de Lencain, (Soliste Mme Taglianti). « Toccata » de Dandoya et des extraits de « Les Forains », arrangement Clarisse Verdier, sous-directeur, dans « Marche des Bonnets à poils », « Week-end aux enfants » (Offenbach), « Week-end » (Deverey) et « West side Story ».

**alpes de haute-provence**

#### POUR FLUTE A BEC

Guinot, JEUX DE MUSIQUE pour flûte à bec et petites percussions

Jansen, 20 THEMES CELEBRES, 20 mélodies très connues, tonalités faciles

Klapit, AIRS POPULAIRES ALBANAIS ET MACEDONIENS pour 1 ou 2 flûtes à bec soprano et guitare

Klapit, AIRS POPULAIRES ROUMAINS pour 1 ou 2 flûtes à bec soprano et guitare

Mardi, 14 PIECES ARABES pour flûte à bec soprano ... 11,70 Szonyi, 20 CHANSONS POPULAIRES HONGROISES pour 2 flûtes à bec (soprano et alto) et guitare ..... 16,40 Catalogue complet sur demande

**LEDUC**

C.M.F. / 3 MAI 1979

échec à l'heure d'après midi, dispersé dans l'arène, rappelant à tous l'importance de l'entraînement musical, après celle de tous les jeunes et préparation grecs sévères. La préparation aux examens fédéraux annuels l'a étendue au Week-end, et peuvent par une fois de plus qu'elle était la voie dans tout les genres. La Batterie-vent, avec Chingardes, J. Davo, et Prélude et Boléro de Delibes et Gouy, reporte une note brillante à la soirée. En seconda partie, une centaine d'éleva de classes de solfège du Conservatoire interprétaient avec grâce de frâches chansons enfantines. Les professeurs jouent en solistes procarte en public des Instants d'une heure guerri.

Le programme se termina par un véritable feu d'artifice assuré, la première partie de Mourat, interprétée par un orchestre harmono-électrophone de près de 100 exaltants.

Avec cette journée, l'Harmonie Municipale et le Conservatoire ont enchanté leurs auditeurs et parfaitement servi le cause de la musique.

## bouches-du-rhône

### MARSEILLE Assemblée générale de la Fédération

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération Musicale des Bouches-du-Rhône s'est déroulée le dimanche 1er avril, dans les locaux de la Salle Mazinod, de 8 h 30 à 11 h 30.

Le President Joseph Chappé, après avoir ouvert la séance par une minute de recueillement à la mémoire des musiciens disparus dans l'arène, rappelant à tous l'importance de l'entraînement musical, a prononcé un discours de félicitations au nom de la fédération à son arche, mettant tout au long du cours de Brahms dans quelle servira les difficultés avec son dynamisme dans la partie de prélude à violon. Une caprice sonore, un lyrisme enthousiasmant, une grande précision des traits constituent la richesse pure sous laquelle affiche un fabuleux "métier". Grâce à la cheveuse interprétation de Lola Bobesco, cette partition apparaît vraiment — ainsi que l'avait défini le présentateur — comme un "grand moment de la musique". La gracieuse soliste fut acclamée, rappelée maintes fois... et fleurie.

## Centre

### NIVELÉE

#### NEVERS

### Lola Bobesco, invitée de la Société des Concerts Nivernais

Après sa participation à la matinée offerte le 4 février aux mélomanes du Dame-Asie, la Société des Concerts Nivernais reprendait le cycle normal de ses manifestations musicales le dimanche 18 mars, dans la grande salle de la Malmaison de la Culture.

Le programme de cette manifestation proposait tout d'abord "Les Scènes clari", triptyque symphonique de René Chaillet, Prix de Rome. Ex-dirigeant artistique classique de la firme Pathé-Marconi, récemment disparu à Nevers, sa partie d'adoption.

Sous la conduite de Jean Beuregard, directeur du Conservatoire, l'orchestre assurait avec exactitude le climat mystérieux de cet "envoi de Rome", daté de 1937. Véhémence bien contrôlée, heureux écho de timbres, et ponctuée des effets de bretelle, cette exécution obtint la faveur de l'auditoire applaudissant et applaudissant de chaque de ces musiciens et l'efficacité de leur chef, Jean Beuregard.

Cette partie fut un beau concert et l'auditoire fut l'apprécier. Mais qui, sans le confort du chez soi, aura su mesurer la somme de travail, et de talent, nécessaire à la réussite musicale. Il éclater sur le grand art de Lola Bobesco n'blera rien à sa gloire Internationale, mais saluons le mérite individuel de chacun de ces musiciens et l'efficacité de leur chef, Jean Beuregard.

Le programme de cette manifestation proposait tout d'abord "Les Scènes clari", triptyque symphonique de René Chaillet, Prix de Rome. Ex-dirigeant artistique classique de la firme Pathé-Marconi, récemment disparu à Nevers, sa partie d'adoption.

Sous la conduite de Jean Beuregard, directeur du Conservatoire, l'orchestre assurait avec exactitude le climat mystérieux de cet "envoi de Rome", daté de 1937. Véhémence bien contrôlée, heureux écho de timbres, et ponctuée des effets de bretelle, cette exécution obtint la faveur de l'auditoire applaudissant et applaudissant de chaque de ces musiciens et l'efficacité de leur chef, Jean Beuregard.

Après cette partie, le President Joseph Chappé a annoncé la grande manifestation annuelle à l'heure, vendredi 1er mai.



**150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.**

Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments propres autant à nos modèles d'étude qu'à nos modèles professionnels) suscitant le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artistes les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude qu'à nos modèles professionnels) suscitant le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.  
Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

**Buffet Crampon.**

**Digne de votre talent.**



**CREUSE DUNLEPAGESTEL**  
**Concert de l'Espresso**

Puis, silhouette gracieuse de Lola Bobesco parut et nous, timbre, le charme de Brahms dans tout au long du cours de Brahms dans quelle servira les difficultés avec son dynamisme dans la partie de prélude à violon. Une caprice sonore, un lyrisme enthousiasmant, une grande précision des traits constituent la richesse pure sous laquelle affiche un fabuleux "métier". Grâce à la cheveuse interprétation de Lola Bobesco, cette partition apparaît vraiment — ainsi que l'avait défini le présentateur — comme un "grand moment de la musique". La gracieuse soliste fut acclamée, rappelée maintes fois... et fleurie.

A son triomphe — pour la réplique — une équilibre qu'il donna à cette intelligente musicienne — il convient d'en ajouter l'orchestre, docile aux intentions du chef, un orchestre auquel, après l'entracte, il restait encore à ouvrir un dernier bâton érigé par l'invitée Bizet en ses tendres années : la "Symphonie en ut". Cet ouvrage, sous une apparence primevère, comporta bien des plénitudes que Jean Beuregard et ses musiciens surent nous dissimuler. Seule nous parvint, sous l'ampleur orchestrale, la juvénile allégresse du compositeur.

Notons, dans l'Andante, la belle présentation du hautbois solo, lequel avait décliné dans l'adagio du Concerto de Brahms, ainsi que la netteté des cordes dans l'aimable ritournelle animant l'allégorie final. Ce dernier numéro fut redonné en bis avec le même brio, dans l'euphorie générale.

Cette partie fut un beau concert et l'auditoire fut l'apprécier. Mais qui, sans le confort du chez soi, aura su mesurer la somme de travail, et de talent, nécessaire à la réussite musicale. Il éclater sur le grand art de Lola Bobesco n'blera rien à sa gloire Internationale, mais saluons le mérite individuel de chacun de ces musiciens et l'efficacité de leur chef, Jean Beuregard.

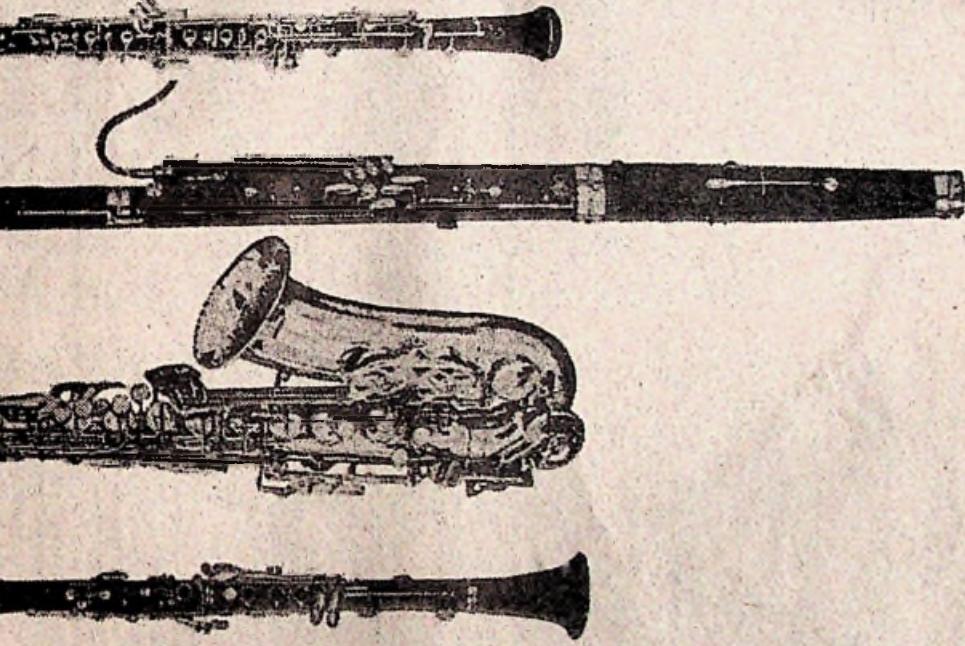
Après quelques paroles d'accueil, du Président de l'Espresso Dun-Le-Sontenay, qui, sous la direction de son chef Alain Quast, Poulain « ouvrit le bal », c'est à la case de la dire, après le pas redoutable à la "Française", avec justement les trois mouvements du "Bal de Beatrice d'Este" de Heymann-Hahn, le compositeur bien connu d'opérettes et de délicieuses mélodies.

Puis, ce fut l'audition des élèves, vingt-cinq environ, certains accompagnés en concertantes par Mme Belluton, professeur à l'Ecole départementale de musique. Tous ces jeunes solistes, que nous ne pourrons tous nommer, certainement avec un peu de trac, d'autres avec toute leur crainte, donnèrent le meilleur d'eux-mêmes pour plaisir gai, entraînante après des interprétations excellentes dont nous avons relevé des œuvres de compositeurs affirmés comme Beethoven ou Tchaïkovsky : d'était vraiment un plaisir pour l'usage sérieux, puis heureux et défendu de ces jeunes qui sont l'avenir de l'artiste Musital.

C'est le cas du quatuor de l'Ecole de musique de l'Espresso Dun-Le-Sontenay, Bernard Collet et Francis Jouhanet (trompette), Christophe Nicoud (corne à pistons), et Philippe Pouillet (tuba) qui, ciblant l'audition des élèves par le rond-point de Serge Lançon.

Et sans entrer ce fut aux professeurs de faire étagée de leur art en interprétant des œuvres difficiles, mais fort belles à écouter : Jean Minier, tout d'abord, virtuose à la grande flûte dans les arabesques brillantes de la "Fantaisie pastorale hongroise" de Doppler, Albert Leroux, toujours souriant, et aux belles sonorités du saxophone alto rendues avec aisance dans l'ensemble admiré de Celudji, Marcel Chanton remarquable à la clarinette dans l'Adagio du 1er concerto de Weber, au piano au cours de l'œuvre pour deux pianos Giovan Battista, auteur italien du 18ème siècle, trio écrit pour clarinettes et Jean Minier (flûte). Alain Leroux et Marcel Chanton (clarinettistes) dominent également accompagnés par Mme Belluton qui a droit à notre reconnaissance.

Et après quelques mots du Dr Defray qui fut mettre en valeur le travail et les heureux résultats de chacun, fut le final avec "Surdive", marche de F.-P. Loup.



## champagne et meuse

### MARNE

#### DAMERY

**Brillant concert de la Fanfare**  
Une très nombreuse assistance, malgré le temps de la fanfare, a assisté le dimanche 11 mars au traditionnel concert d'hiver organisé par la Fanfare de Damery avec la participation de la Batterie-Fanfare de Venault.

Il est vrai que cette année les organisateurs, soucieux de plaisir au public et de satisfaire les goûts de chacun, avaient fait appel au quatuor de trombones des élèves du Conservatoire résident M. Michel Badré, la fanfare de Damery, sous la baguette énergique de M. René Massou, débuta ce concert par une œuvre de Franz von Suppé, "Petite Polka au saxophone alto et Michel Gillet au tuba", donnant un petit échanillon sur la qualité de l'ensemble.

Après l'interprétation magistrale de cette œuvre, c'est Offenbach, par une fanfare dans un rythme endiablé et percutant d'apprécier la virtuosité de Michel Palm (déjà cité) et de Mme Vely, futée. Mozart, Charpentier et Donizetti que les deux morceaux modernes, musique à la Wally Hauvast, et Veteranus Mars de Wickers.

La seconde partie, réservée aux mélomanes avérés était consacrée à l'audition du quatuor de trombones. C'est à travers des œuvres de Purcell, Viviani, Mozart, Charpentier et Donizetti que les







soit de ces jeunes accordeonistes, ainsi que les autres de l'enseignement professionnel par leurs professeurs. Le Marche Américaine, de Sezen, fut brillamment enlevée dès le début du concert, et les autres chansons pour l'indication de Sur un Marche Parson, de Kéralby, connut également, évidemment à l'exception de ces œuvres orientales. La Danse Hongroise N° 5 fut également exécutée, avec le respect exact des divers tempos et du style trigane de cette œuvre de Brahme.

Le Groupe Symphonique d'Andoëns créa en octobre 1976, et évidemment affitué à la Confédération Musicale de France, comme d'amée en amde au festival d'Argent de Direction de la CMF et présente par le Président André Yallouan, Winchester Cathedral, de Geoff Stephens débute le programme, incluant par la Société Musicale Normande, proposait diverses morceaux dirigées par les talentueux Jean-Paul Hamer, qui vient de se voir décerner le Médaille d'Or de Direction de la CMF, et présenté par le Président André Yallouan, une fanfare de John Darling, qui, par l'ovation des tablatures Music-Hall parisien, transmette les auditeurs dans les pays les plus exotiques. Ce fut l'occasion d'apprécier le talent d'un jeune clarinettiste, Philippe Favresse, qui, en un solo plein de finesse, sut prouver la qualité de son art, qui se confirmera lors de l'exécution de la Danse Hongroise N° 6, de Brabme.

Le pot-pourri d'air maxicaine permit ensuite à l'assistance d'imaginer un scellé plus ardent que celui de la Normandie, et de retrouver des mélodies sur lesquelles certaines d'entre nous étaient voilà quelques lustres. Pour que l'évocation soit encore plus crédible, il vit à profit à l'arrière plan de la scène une multitudes (c'était, paraît-il, la fille du Président) qui, ayant abandonné sa flûte, participait à la section rythmique, en agitant vigoureusement un tambourin et arborant un large sourire dont on pouvait, malgré tout, deviner de l'authenticité. Ce fut un moment de franche bonne humeur, mais le titre de l'œuvre de Kees Vlaet, Réprat, la fille d'un jeune clarinettiste, ne tarda pas à susciter dans l'assistance un grand plaisir pour le public.

La troisième partie commença par les clauds accents des cuivres dans la suite Show Lido, une fantaisie de John Darling qui, par l'ovation des tablatures Music-Hall parisien, transmette les auditeurs dans les pays les plus exotiques. Ce fut l'occasion d'apprécier le talent d'un jeune clarinettiste, Philippe Favresse, qui, en un solo plein de finesse, sut prouver la qualité de son art, qui se confirmera lors de l'exécution de la Danse Hongroise N° 6, de Brabme.

Le pot-pourri d'air maxicaine permit ensuite à l'assistance d'imaginer un scellé plus ardent que celui de la Normandie, et de retrouver des mélodies sur lesquelles certaines d'entre nous étaient voilà quelques lustres. Pour que l'évocation soit encore plus crédible, il vit à profit à l'arrière plan de la scène une multitudes (c'était, paraît-il, la fille du Président) qui, ayant abandonné sa flûte, participait à la section rythmique, en agitant vigoureusement un tambourin et arborant un large sourire dont on pouvait, malgré tout, deviner de l'authenticité. Ce fut un moment de franche bonne humeur, mais le titre de l'œuvre de Kees Vlaet, Réprat, la fille d'un jeune clarinettiste, ne tarda pas à susciter dans l'assistance un grand plaisir pour le public.

La troisième partie commença par les clauds accents des cuivres dans la

fanfare, extraite du Triptyque N° 1 de R. Bourri : puis ce fut l'enquête de Rimsky-Korsakoff, ou les clarinettes et les flûtes se mirent particulièrement en valeur, bien encadrées par la présentation des plus grands autres instruments. Ce fut un grand succès. Enfin, M. Pollin dirigea de main de maître les Danse Polonoises du Prince Igor, de Borodine, œuvre si belle, si cavalière, de la steppe, et de ses danses, où il faut beaucoup de détails et de précision pour traduire les intentions du compositeur.

Le public, fut si bien éprouvé le plaisir intense, fourni par les solistes (Lopocard à la clarinette, Jocelyne Ryaux à la flûte D. Leprovost, au hautbois, D. Delapierre au saxophone alto), par les musiciens et surtout par leur chef M. H. R. Pollin qu'il leur régala : bis, et à nouveau le Vol du Bourdon déroula son enchantement. Ce 7ème gala fut vraiment une grande manifestation, tout à l'honneur de la Municipalité de Rouen qui patronne la Musique Municipale et du Conservatoire Régional de Musique de Rouen qui forme les jeunes musiciens et les encourage à venir se perfectionner dans les rangs de notre belle Cipale.

EURE-ET-LOIR

VOVES

Concert de l'Harmonie et de l'Ecole de Musique

Un concert s'est déroulé le 11 mars en la salle des fêtes sous la présidence de M. Génin, Conseiller général. Maire adjoint.

Le spectacle commence par le cours d'initiation, qui interprète le Carillon. Puis au point, sous la direction de leur professeur, M. Villette, l'ensemble de élèves jona : Gallarde, Sarabande, Bergerac, et bâton : valsa, de M. Bleger, deux Airs populaires hongrois. Suivait un duo de trompettes : Marcela (Friedrich der Große), puis l'ensemble des trompettes : Archimède (Julien Portrat). L'ensemble de trombones : Salvum Fac Regum (A. Sachini), puis un duo de Jean Douzy, et pour de nouveau l'ensemble : L'Hymne à la Nature (John Darling).

L'ensemble de flûtes nous faisait entendre successivement : Marche (Fischer), Duo de flûtes (Altès) et Brans.

Puis ce fut au tour de l'ensemble de percussions : Puzzle III (Michel Cais).

Puis, sous la direction du professeur d'anglais, Alain Desautels, l'ensemble de clarinettes : Little Merril Knighton ; l'ensemble de saxophones : Iphigénie en Tauride (Gatlock) et pour terminer toutes les anches : Andante (L'Escurdié).

Le concert ne débute vraiment pour l'Ecole que par l'arrivée sur la scène d'Alain Desautels, qui interprète l'œuvre de Kees Vlaet, Réprat, la fille d'un jeune clarinettiste, qui, ayant abandonné sa flûte, participait à la section rythmique, en agitant vigoureusement un tambourin et arborant un large sourire dont on pouvait, malgré tout, deviner de l'authenticité. Ce fut un moment de franche bonne humeur, mais le titre de l'œuvre de Kees Vlaet, Réprat, la fille d'un jeune clarinettiste, ne tarda pas à susciter dans l'assistance un grand plaisir pour le public.

La troisième partie commença par les clauds accents des cuivres dans la

## PIÈCES FACILES POUR PERCUSSION

Décluse. A LA MANIÈRE DE N° 1, caisse claire et piano ..... 23,20

A LA MANIÈRE DE N° 2, caisse claire, percussion et piano ..... 23,20

A LA MANIÈRE DE N° 3, caisse claire, percussion et piano ..... 23,20

A LA MANIÈRE DE N° 4, 4 timbales et piano ..... 23,20

Dubois (P.M.) LA PETITE BATTERIE, 3 pièces brèves ..... 27,90

Duplin COURTES PIÈCES :

n° 1, caisse claire et piano ..... 44,80

n° 2, batterie, 3 timbales et piano ..... 41,80

n° 3, 4 timbales et piano ..... 23,20

n° 4, vibraphone, xylophone ou marimba et piano ..... 32,90

n° 5, ensemble d'instruments de batterie ..... 23,20

n° 6, caisse claire, cymbale suspendue et piano ..... 23,20

n° 7, grosse caisse à pédales, caisse claire, cymbale suspendue, 2 toms, triangle, tambour de basque et piano ..... 31,00

(les cahiers 3, 4 et 5 sont plus difficiles)

Jorand et Duplin SEPT PIÈCES pour percussion et piano ..... 32,90

Duplin et Jorand, SEPT MOMENTS MUSICIAUX pour percussion et piano en 5 cahiers.

Cahier I : Petite Marche et Bouboula, caisse claire, tom grave et piano ..... 17,80

Cahier II : 3. Tarasata, - 4. Danse ..... 21,30

Cahier 2. 5ème Avenue et Bourrée, cymbale, grosse caisse, triangle, tambour de basque, caisse claire et piano ..... 34,70

Cahier IV : 7. Variétés ..... 34,70

Vachey, RECIT ET VAUVE ..... 27,90

Catalogue complet sur demande

ALPHONSE LEDUC 175, rue St-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 31

## sarthe et loire

### SARTHÉ LOIRE

#### La Sainte-Cécile

Châlons-sur-Saône, avait tenu à assister à ce défilé, dont il avait la présidence d'honneur. Il présentait les reméndes de la ville de Châlons, et s'intéressa vivement tant aux bannières qu'aux médaillées. En effet, outre celles dont il a été fait état, on pouvait admirer, sur l'immense tableau, une cinquantaine d'autres médailles musicales de valeur. La fin de l'entracte fut employée par les assistants à visiter une exposition de dessins faits par les Sansonnets pour illustrer la représentation, et de documents anciens se rapportant à la vie de la Société.

Après la deuxième partie du défilé, qui entraîna les assistants en de longues contrées par un répertoire appris et de soyeux costumes, un vin prié et de soyeux costumes, un vin d'honneur réunit les sociétaires et les personnes, colorant joyeusement certains bannières, et, au contraire, certaines dans les manches.

La manifestation la plus attendue était la manifestation la plus réussie, bien entendu le concert du dimanche après-midi donné à la salle des fêtes du Mans, fête Sainte-Cécile les 26 et 27 novembre dernier, et ce dans la plus pure tradition.

Le samedi soir, dès 21 h 30, les musiciens, conviérant les membres amis à un bal annuel, danseront avec beaucoup d'inspiration.

Le dimanche matin, sortant résolument des sanitaires, colorant joyeusement certains bannières, et, au contraire, certaines dans les manches.

La première partie était composée comme suit :

— Vive la plante, indicatif de la plante aux étoiles de Hilda.

— Brasilia carnaval, de J. Darling.

— Dixieland Balthazar, de James Cooder.

— North Dakota, de J. Cowher.

La deuxième partie, en formation jazz :

— A stranger in New-York, de J. Darling.

— Mimi Boogle, de J. Darling.

— American Patrol.

— In the Mood, le triomphe de Glenn Miller.

Puis, avec :

— A strange in New-York, de J. Darling.

— Pennsylvanie 6-5000, de Glenn Miller.

L'occasion était donnée pour les jeunes éléments, très bien encadrés par les talent, talent très prometteur si l'on en juge par la difficulté de certains méthodes comme « A stranger in New-York ».

Le spectacle commence par le cours d'initiation, qui interprète le Carillon. Puis au point, sous la direction de leur professeur, M. Villette, l'ensemble de élèves jona : Gallarde, Sarabande, Bergerac, et bâton : valsa, de M. Bleger, deux Airs populaires hongrois. Suivait un duo de trompettes : Marcela (Friedrich der Große), puis l'ensemble des trompettes : Archimède (Julien Portrat). L'ensemble de trombones : Salvum Fac Regum (A. Sachini), puis un duo de Jean Douzy, et pour de nouveau l'ensemble : L'orchestre de Baethoven.

Toute la gloire du jour revint au chef Michel Villette. Alors qu'il n'existait plus rien à Voves au point de vue musical, la venue de l'artiste, dévoué et dynamique, a su galvaniser toutes les forces vives locales et faire travailler les jeunes qui ne trouvent plus hélas, à l'école, du temps à l'enseignement.

Michèle Villeneuve, une jeune Ecole de Musique florissante dans les années 70, a fondé en 1974, et dont après deux ans de travail il savait déjà servir pour recréer l'Harmonie Municipale.

Le concert ne débute vraiment pour l'Ecole que par l'arrivée sur la scène d'Alain Desautels, qui interprète l'œuvre de Kees Vlaet, Réprat, la fille d'un jeune clarinettiste, qui, ayant abandonné sa flûte, participait à la section rythmique, en agitant vigoureusement un tambourin et arborant un large sourire dont on pouvait, malgré tout, deviner de l'authenticité. Ce fut un moment de franche bonne humeur, mais le titre de l'œuvre de Kees Vlaet, Réprat, la fille d'un jeune clarinettiste, ne tarda pas à susciter dans l'assistance un grand plaisir pour le public.

La troisième partie commença par les clauds accents des cuivres dans la

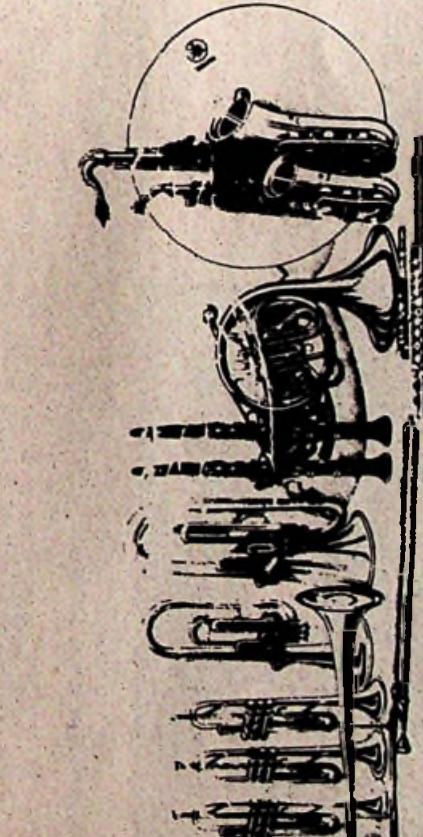
suite Show Lido, une fantaisie de John Darling qui, par l'ovation des tablatures Music-Hall parisien, transmette les auditeurs dans les pays les plus exotiques. Ce fut l'occasion d'apprécier le talent d'un jeune clarinettiste, Philippe Favresse, qui, en un solo plein de finesse, sut prouver la qualité de son art, qui se confirmera lors de l'exécution de la Danse Hongroise N° 6, de Brabme.

Le pot-pourri d'air maxicaine permit ensuite à l'assistance d'imaginer un scellé plus ardent que celui de la Normandie, et de retrouver des mélodies sur lesquelles certaines d'entre nous étaient voilà quelques lustres. Pour que l'évocation soit encore plus crédible, il vit à profit à l'arrière plan de la scène une multitudes (c'était, paraît-il, la fille du Président) qui, ayant abandonné sa flûte, participait à la section rythmique, en agitant vigoureusement un tambourin et arborant un large sourire dont on pouvait, malgré tout, deviner de l'authenticité. Ce fut un moment de franche bonne humeur, mais le titre de l'œuvre de Kees Vlaet, Réprat, la fille d'un jeune clarinettiste, ne tarda pas à susciter dans l'assistance un grand plaisir pour le public.

La troisième partie commença par les clauds accents des cuivres dans la



## Instruments à vent



**PICCOLO/FLUTE/CLARINETTE/SAXOPHONE/TROMPETTE/CORNET BUGLE/TROMBONE/COR/BARYTON/BASSE/SOUBASSOPHONE**

Documentation sur demande : Yamaha Music France : 1, rue Ernest-Renan - 93500 Pantin - Tél. : 844.73.59

C.M.F./18/MAI 1979

La Société Municipale nous a offert l'étude de la musique et pour l'abréger d'une heure, tout en étant avec les instances régionales, qui a au contraire été assez éprouvante. Nous espérons que les instances régionales et les sociétés musicales d'amateurs, qui devraient faire leurs débuts dans un délai de deux mois, pourront nous faciliter le travail.

A l'issue de la première partie de ce concert, nous avons devant à une heure le deuxième. Trois membres, Jean Besseron, Dord et Niessen, membres du Conseil d'Administration de la Confédération Municipale de France, ont été échangés pour la représentation, la moitié d'eur de la Confédération Municipale de France pour la moitié de la Confédération Municipale de Languedoc-Roussillon, et le deuxième pour la Confédération Municipale de Provence et Méditerranée, qui prendra place à 20 heures à la Société des Musiques de Montpellier pour 51 ans d'activité, dont 25 en qualité de Chef. Ces dernières années, leur œuvre a été saluée par le Professeur Maurice Adam, qui présente également son concert.

A la fin de ce concert, les quelque 35 jeunes élèves musiciens reçoivent lauréat de la Fédération Municipale Sud-Ouest, M. Josy La Thauloës, Ministre des Transports, Directeur Maire de Sables-sur-Sarthe, qui présentera également son concert.

Né en 1870, notre société fêtera son centenaire par un concours de musicalité national et international les 2 et 3 juillet 1970.

Une trentaine de sociétés sont déjà inscrites.

Diverses manifestations auront lieu : concert le samedi soir 2 juin ; concours dimanche matin ; festival l'après-midi, précédé d'un grand défilé sous la hante autorité de M. Amelot, Président de la Confédération assis et accompagnants.

Nous espérons avec plaisir que le Concours Départemental d'Animation Culturelle, créé en 1961 par M. le Préfet Jean Hadengue viendra décerner le Prix Sainte de Savoie à l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie et à son Président Maurice Adam.

Cette institution propre à la Savoie est un organisme « pilote » qui réunit sous la présidence du Préfet, des élus, des représentants d'associations culturelles, des syndicats, des représentants des œuvres professionnelles, et des personnalités choisies pour leur compétence particulières.

Divisé en groupes de travail : « Animation », « Information », « Concert », « Travail », « Animation », le Conseil collabore de façon concertée à la définition d'une politique culturelle dynamique et assure des partenariats spécifiques comme l'achat d'œuvres, d'art et des lettres ». Le Prix Sainte de Savoie a été décerné à M. le Président Maurice Adam.

Ce prix, doté de 10 000 F, a été décerné à l'ordre du jour de la séance du 19 avril du Conseil Départemental Culturel, présidé par le Préfet M. Georges Abadie.

Le lauréat 1970 est l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Savoie et son Président Maurice Adam pour son action efficace en faveur de

Tous les Présidents, Directeurs, Professeurs de ces sociétés ont été félicités au cours de ces manifestations pour la qualité qu'ils accomplissent pour la culture musicale et pour que vivent nos sociétés.

Tous les élus locaux Mairies, Conseillers Généraux et Députés, ont assisté à cette manifestation, auxquelles M. Henri Cirion, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, avait délégué le Vice-Président Robert Devier pour le représenter.

## Saint-Louis

### Nécrologie

M. Germain Dassauz, ancien Chef de la Musique de la 3ème Région Adrienne de Bordeaux, est décédé à l'âge de 73 ans.

Jusqu'en octobre 1970, et pendant 36 nombreuses années, il fut le Président de la Commission Artistique de l'Éducation et de la Commission des Examens. Il dirigeait l'école de Musique de l'Abbaye de Saint-Louis.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'église Saint-Paul de Bordeaux le jeudi 22 mars.

Nous adressons à sa famille et à la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest nos condoléances attristées.

### VAYRES

#### Distinctions

Nous sommes heureux de féliciter M. Daniel Melville, qui vient d'être nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Nous savons avec quel dynamisme M. Melville préside aux destinées du Groupement des Sociétés Musicales du Libourne.

Même auquel il donne le meilleur de lui-même, et par de nombreuses initiatives, il est arrivé à donner une parfaite cohérence entre toutes les Sociétés, une fraternité sincère qui, entre autres choses, a conduit à l'Orchestre du Groupement qui sera très prochainement une réalité.

M. Melville est Premier Adjoint au Maire de Vayres, à de nombreuses activités dans diverses associations sportives ou de loisirs et fait partie du Comité directeur de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.

## Ville Gouge

### L'Espoir Villegougeois

#### a fêté Sainte-Cécile

Le 11 février dernier, l'Espoir Villegougeois a fêté dignement Sainte-Cécile. La petite harmonie naissante, sous la direction de M. Chauvet, ouvre la saison avec l'accordéon de Gloria Victis. Elle interprète ensuite avec beaucoup de gaieté l'Ave Maria de Guilmant. Miss Basse, alt saxophone « alto » donna une très bonne interprétation de l'Aria, de J.S. Bach, et le meurtre se termine par l'ensemble de l'Espoir Villegougeois, Harmonie et Batterie avec les Echos du Périgord, de M. Gallès.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, ce fut l'inauguration de la nouvelle Ecole de Musique, salle bien agencée mise à la disposition de l'Ecole par M. Obisini, Maire de Villegouge, et son Conseil Municipal.

M. le Drout-Bernard Medrille coupe le ruban en présence de M. le Maire, du président Chauvel, du Directeur Chaudet, de Mme Lucas pour les gracieuses malorettes, accompagnées par l'Espoir Villegougeois, nous tirant une démonstration très applaudie de leur talent.

Puis de nombreuses récompenses furent remises aux majorotes et aux musiciens, jeunes et vieux. Et la journée se termina par le repas amical traditionnel, à la fin duquel chaque orateur devait féliciter les bonnes volontés, le travail des meilleures et des musiciens, et en particulier le Président Chauvel et le Directeur Chauvet.

Que cette école vive et forte de nombreux élèves qui assurent la relève de cette méritante société.

### BERSON

#### Fête de la Sainte-Cécile

Notre harmonie a célébré avec un éclat tout particulier sa fête de la Sainte-Cécile. Cette manifestation a débuté le samedi 2 décembre au foyer communal par une soirée musicale et artistique devant un très nombreux public, sous la présidence de MM. Henri Ciran, Président des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, Vice-Président de la Confédération Municipale de France et Roger Robert, Maire de Berson.

En première partie, les musiciens dans une remarquable présentation ont interprété Phèdre, ouverture de Massenet ; Le Vaisseau de la Belle au Bois Dormant, de Tchaïkovsky ; Le Symphonie des Jeunes, de L. Mozart ; et le Final de la Symphonie du Nouveau Monde de Dvorak ; tous ces morceaux furent très appliqués.

Pour terminer, le Chœur des Esclaves, extrait de Nabucco de Verdi, exécuté par la Chorale de la commune et les enfants des écoles, fut très apprécié avant que

l'harmonie de culture cette très belle soirée par la Marche Androïenne, de Souza, suivie deux fois dans une ambiance extraordinaire.

Le dimanche matin, nos musicians étaient présents dans notre église Saint-Saturnin pour un concert spirituel avec au programme suivant : Marche Triomphale de Lully ; Andante religieuse, de Gluck ; Jésus, que ma joie demeure, de Wagner ; et la Marche de Lohengrin, de Wagner. A l'élevation, Chantal Viguerre a interprété deux mouvements de la Jean-Sébastien Bach. La difficulté de l'œuvre île à la pureté d'une remarquable sonorité devrait causer une intense émotion.

A 13h, autour de longues tables (tournées, une centaine de couverts réunis), une grande famille d'amis, leurs familles et leurs musiciens, leurs amis et quelques MM. Hanzi Ciran, Marc Paturel, Maire honoraire, ancien énarquo, Robert, Maire de Berzunc, Régis Sirdet, Président du Groupeement des Sociétés Musicales du Baylays, Cuizacol, Reynald Gendre, Président de l'Harmonie de Bergerac, Jean Ellé, Directeur de Société et Professeur de Musique, Mme Cabot, Directrice d'école, M. Jacky Routhier, Président du Foyer rural et premier adjoint au maire que de nombreux conseillers municipaux.

Prenant tour à tour la parole, MM. Ciran, Robert, Sirdet et Gendre adressent leurs félicitations à M. Portenier pour la qualité de ses jeunes dans des œuvres de musique de chambre. Et pour terminer nous félicitons Mme Auger-Conseil qui fut, nous le savons, la cheville ouvrière de l'organisation de ce très beau concert. Mais nous avons aussi assisté à une grande première. En effet, sous la direction de M. Portenier deux jeunes du milieu (clarinette et saxophone alto) ont interprété de magnifiques façons la Ballade d'un Chasseur\*, dont le compositeur est M. Blanchard, le président de l'U.D.S.M.D. Il faut avouer que ce morceau est plein de finesse, qu'il porte bien son nom et que nous y avons trouvé toute la sensibilité de l'auteur. M. Blanchard, pour cette belle composition, nous vous encourageons à continuer car pour une première ce fut vraiment un coup de maître.

Merci aussi à M. Blanchard, pour votre présentation de ce concert ; nous avons encore une fois senti que vous aimiez nos jeunes musiciens, que vous aimiez cette belle musique et aussi que vous étiez aimé par tous les musiciens, jeunes et moins jeunes, par les éducateurs, par les Présidents et par tout le public.

## DORDOGNE

### JUILLIAUC-LE-GRAND

#### Concert des Jeunes

#### organisé par l'Union des Sociétés

#### Musicales de la Dordogne

Ce fut une très belle soirée, ce midi 31 mars, tant par la grande qualité musicale que par la tenue de tous ces jeunes, et félicitons les organisateurs et les éducateurs pour ce très beau concert. MM. Van de Zande et Parfait, d'Exideuil ; MM. Moyrand et Brevo, de Treffairac ; MM. Propst et Meynard, de Saint-Antier et Ribaut, de Belves ; MM. Dupré, de Terrasson ; MM. Colpin et Portenier, de Juillac-le-Grand ; MM. Gardiner Meynard, de Thiviers ; MM. José Villa, de Neuvic et Musadan ; MM. Auger-Conseil et MM. Claude Auger, de l'Accordéon-Club Pégiacolin.

Entre parenthèses nous adressons nos félicitations à M. Portenier pour la qualité de ses jeunes dans des œuvres de musique de chambre. Et pour terminer nous félicitons Mme Auger-Conseil qui fut, nous le savons, la cheville ouvrière de l'organisation de ce très beau concert.

Mais nous avons aussi assisté à une grande première. En effet, sous la direction de M. Portenier deux jeunes du milieu (clarinette et saxophone alto) ont interprété de magnifiques façons la Ballade d'un Chasseur\*, dont le compositeur est M. Blanchard, le président de l'U.D.S.M.D. Il faut avouer que ce morceau est plein de finesse, qu'il porte bien son nom et que nous y avons trouvé toute la sensibilité de l'auteur. M. Blanchard, pour cette belle composition, nous vous encourageons à continuer car pour une première ce fut vraiment un coup de maître.

Merci aussi à M. Blanchard, pour votre présentation de ce concert ; nous avons encore une fois senti que vous aimiez nos jeunes musiciens, que vous aimiez cette belle musique et aussi que vous étiez aimé par tous les musiciens, jeunes et moins jeunes, par les éducateurs, par les Présidents et par tout le public.

## SAINT-LOUSES

### Autonome - Transportable

#### LÉGER - ÉCONOMIQUE

## LE "TOCCATA"

Prix : 3200 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Basses chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL DEUSCHER

23 à 29, Bd Beaumarchais, 75004 PARIS.

**MONTFAC**

Dordogne

**M. André Delbosel**, qui à Montlouis-sur-Vézère, en Dordogne, anime l'Ecole de Musique de Montignac, vient de faire Chevalier dans l'Orne des Arts et Lettres. C'est la reconnaissance de titres à l'ensemble de la culture, notamment à l'œuvre pendant longtemps et depuis quelques années, en Dordogne. Nous lui adressons nos meilleures félicitations.

**tarn**

AUBI

**Deuil à l'Harmonie « l'Union des Enfants d'Aubl »**

Notre Vénérable Président, M. Fernand Molinier, n'est plus. En 1973, alors qu'il était président délégué, il avait remis depuis cette date il présidait aux démissions de notre Harmonie avec compétence et autorité.

Patisserie de son état et propriétaire d'un magasin prospère, c'était une vieille figure albigeoise, qu'il en fut une. Au service de sa profession, au sein de laquelle il avait gravé, tous les échelons de la hiérarchie, jusqu'à être pendant une longue période du Syndicat des Patisseries du Sud-Ouest (et dont il était encore le président honoraire), il y appartenait, avec son cœur, tout son talent, et était l'auteur de plusieurs œuvres culinaires, en particulier sur la cuisine occitane.

De plus, il trouvait dans la Musique, matière à évocation et parmi les membres de notre Harmonie il ne comptait que des amis. D'un tempérament aimable, jovial et bon enfant, le contact de cet homme de bien qui avait toujours ce qu'il disait et qui le disait bien, droit toujours extrêmement enrichissant. La profession, la Musique, le tout Aubitanum, pendant, comme nous, un ami cher.

Ces vertus et ces qualités avaient été honorées de flatteuses distinctions. Il était chevalier dans l'ordre national de Mérite, Officier d'Instruction Publique et Titulaire des Palmes Académiques, sans compter les décorations qui lui furent décernées par la Confédération Musicale de France, et la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn. Depuis quelques temps, déjà fatigué,

il avait abandonné son pupitre comme musicien, mais il continuait à diriger notre Société avec toute son dévouement et toute sa compétence. Malheureusement une courte et brutale maladie devait nous l'animer dans la nuit du 2 au 3 avril dernier, nous laissant désarmés et lugubres pour l'avenir de notre Société.

L'Harmonie « l'Union des Enfants d'Aubl » qu'il avait tant aimée, l'a accompagné à sa dernière demeure en participant à la messe de sépulture le 6, en exécutant pendant celle-ci des œuvres de circonscription. Nous lisons donc un dernier adieu à celui qui fut, pendant plus d'un demi-siècle, un musicien compétent et assidu et, ces dernières années, un grand Président qui sera difficilement remplacé.

Adieu donc, mon cher Fernand et as-tu que tes camarades et ton Harmonie ne t'oublieront jamais.

E. LILLY.

**RAZISSE****Stage départemental de Musique**

Du 19 au 22 avril 1973, s'est déroulé un stage départemental de musique, organisé par la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn. Ce stage, le premier dans notre Département, renouissait 31 stagiaires originaires des Ecoles de Musique de la Fédération tant d'Albi, Saint-Juéry, Lavaur, Graulhet, Saliac, Gaillac, Roquecourre que de Mazamet.

Il avait pour but de former les futurs cadres des nos Sociétés Musicales Populaires et permettre ainsi l'extension de l'enseignement de la Musique, notamment en milieu rural.

C'est dans les locaux de la Base de Razisse, près de Toulouse, et grâce au concours de la Direction Départementale de Jeunesse et Sports en la personne de M. Claude Rigaud, son Directeur, que ce Stage a pu se réaliser.

Dès 9 h, jeudi matin, les Stagiaires étaient divisés en 2 groupes de niveau, afin d'assimiler le programme de travail élaboré par la Commission Technique de la Fédération. Ce programme représentait une journée de travail de près de 10 h établie en fonction de la durée du stage. A cela, se rajoutait le travail personnel des élèves, placé sous la responsabilité de M. Noël Grand, Président de la Fédération et Directeur de l'Ecole de Macheyron, 1er Prix d'Honneur du Conservatoire de Lille et Directeur de l'Ecole de Musique de Gaithet et Blatac, ainsi que de l'Union Musicale, ce stage

permis de mener l'intérêt que portent les jeunes à l'étude et par la suite à l'enseignement de la Musique.

**SANAILLY-SUR-MER****Congrès annuel 1973**

C'est dans la charmante ville de Sanailly-sur-Mer que s'est déroulé, le dimanche 22 avril, le 49ème Congrès de la Fédération Musicale du Var, ornée par la Société « La Saint-Nazairienne », présidée par M. Robert Perpes.

Placé sous l'autorité de M. le Préfet du Var, ce Congrès préside par M. Jean Brunel, Maire de Sanary, assisté de M. le Sénateur Guy Durbec, Conseiller général, à tenir ses assises dans la salle d'honneur de la Mairie. Das 9 h 30, M. Perpes a ouvert la séance au nom de M. Berthe, Président de la Fédération, et à remarqué M. Chappé, Président de la Fédération des Bouches-du-Rhône, en remerciant l'absence de M. Elmann, Président honoraire de la Confédération Musicale de France, reçu auprès de son épouse, M. Courtois, Président de l'Union Régionale des Fédérations Provinciales - Côte d'Azur, a été excusé, de même que M. Trinquier, Président de la Fédération du Vaucluse, qui tenait, le même jour, son Assemblée générale, assisté de M. Sappel, Président de la Fédération des Alpes de Haute-Provence.

Dans le déroulement de l'ordre du jour, c'est au moment de l'ordre du déroulement du Comité que nous avons enregistré la note triée du Congrès par l'annonce de la démission du Président Berthe, contraint d'abandonner la Fédération pour raisons de santé.

Les œuvres, dirigées par des stagiaires, ont permis de découvrir le talent naissant de quelques-uns d'entre eux et de Jean-Luc Birben, en particulier, pour sa Direction. En conclusion, ce stage a déjà atteint son but et dépassé toutes les espérances des organisateurs. A noter qu'une synthèse de travail a été faite tous les jours vers 18 h 30.

A l'issue du concert, un vin d'honneur fut servi dans le réfectoire de la Base. Prenant la parole, M. Cabane, Conseiller général, fit part de sa satisfaction devant les résultats obtenus en si peu de temps et assura la Fédération de l'intérêt qu'il portait à de telles initiatives.

Impression des stagiaires : Défilée par ses camarades, Sylvie fit part à l'auditoire des impressions du stage.

« Au nom de tous mes camarades, j'ai été désignée, pour vous exprimer ce que nous avons vécu durant ces 4 jours. Nous regrettions tous, la courte durée de ce stage qui a élargi nos connaissances musicales autant sur le plan théorique que pour la technique instrumentale, grâce au savoir de MM. Condoyde et Grand. Ces différentes activités, intégrées à la musique ont permis de remplir agréablement et pleinement nos journées. Nous espérons tous, nous retrouver l'année prochaine, plus nombreux et pour un séjour plus long. »

Le mot du Président : Je remercie tous ceux qui, du près ou de loin, ont contribué à la réussite de ce stage.

NON GRAND.

**NOUVEAUTÉS****CINQ PIÈCES DE MUSIQUE INSTRUMENTALE DE TONY AUBIN**

JEUNESSE pour trompette et ou sib et piano, mf	15,00 F
PETITE REVÉRIE pour saxophone alto et piano, af .....	11,50 F
CLARA pour clarinette et piano, mf .....	19,50 F
IRLANDAISE pour flûte et piano, af .....	11,50 F
EXPRESSION pour flûte et piano, f .....	11,50 F
Nos ouvrages d'enseignement et de musique instrumentale peuvent être envoyés en spécimen : tarif E.	
B. CAMPORELLI E VIVA SABAUDIA, pas doble, Facile, tarif B.	
J. DARLING FLASHES, fantaisie rythmique. Moyenne force, tarif E.	
J. DARLING SAMAS DE LANGREO, pasdo doble. Facile, tarif Bb.	
L. DELBECQ MESSE ANNIVERSAIRE en quatre numéros, Facile, tarif C.	
J. DEVOGEL MARCHE DU GOUVERNEUR DE PARIS, avec clairons, trompettes et trompes, Facile, tarif Bb.	
H. Y. MOREAU MUSIKFEST MARSCH, marche franco-allemande avec tutti de basses, Facile, tarif Bb.	

Les conducteurs peuvent être envoyés en communication aux chefs de musique.

**n'oubliez pas que****DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE**

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

**Éditions Robert MARTIN**

106, La Coupee 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 39.29.33 (jonctions multiples)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES